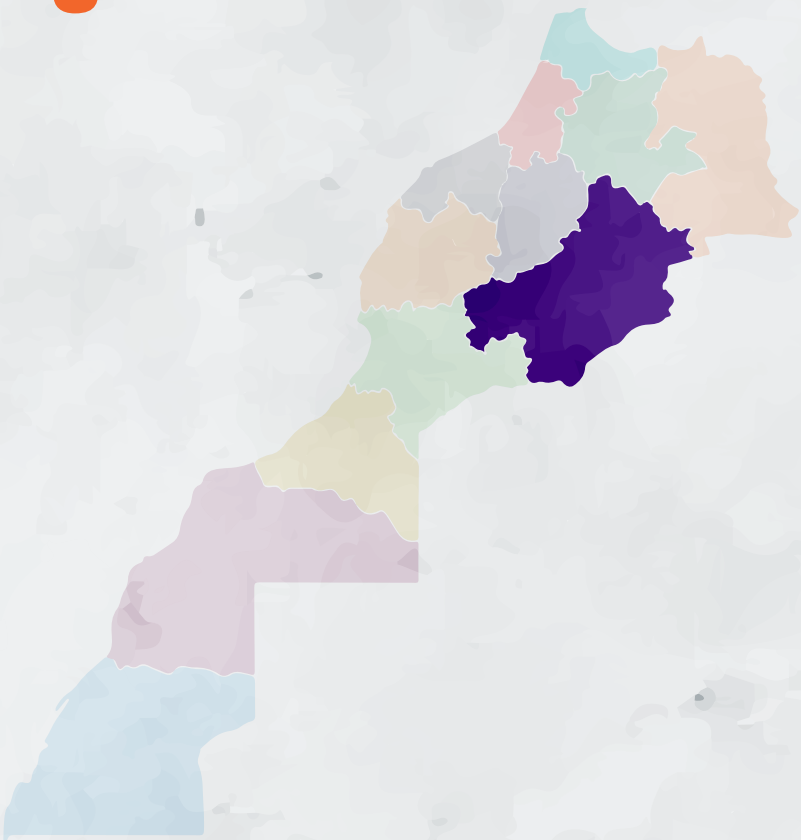
المملكة المغربية
Royaume du Maroc

المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⵡⵙⵙⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵓⵖⵢⴰⵍⵜ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN
المديرية الجهوية درعة – تافيلالت
Direction Régionale Drâa-Tafilalet

Caractéristiques Démographiques Et Socio-Economiques

Région Drâa-Tafilalet



D'après le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2024

Table des matières

Table des matières 1
Liste des Tableaux 5
Liste des Figures 6
Introduction 7
CHAPITRE I 9
I. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES 11
I.1 Répartition spatiale et accroissement démographique de la population 11
I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements 11
I.1.1.1 Evolution par milieu de résidence 11
I.1.1.2 Evolution par sexe 12
I.1.2 Rythme différencié de l'évolution de la population des provinces 12
I.1.2.1 Evolution de la population par province et par milieu de résidence 12
I.1.2.2 Accroissement démographique global 13
I.1.2.3 Accroissement démographique annuel moyen 14
I.1.2.4 Structure de la population régionale (Poids démographique) 15
I.1.3 Taux d'urbanisation 16
I.2 Structure par âge et sexe de la population municipale 17
I.2.1 Population par groupe d'âge et par sexe 17
I.2.2 Rapport de masculinité 18
I.3 Statut matrimonial de la population 18
I.3.1 Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial 19
I.3.2 Population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et l'état matrimonial 20
I.3.3 Age moyen au premier mariage 20
I.4 Fécondité 21
I.4.1 Indicateur conjoncturel de fécondité 21
CHAPITRE II 23
II. Caractéristiques de la santé 25
II.1 Taux de prévalence du handicap 25
II.1.1 Selon le sexe et le milieu de résidence 25
II.1.2 Selon les groupes d'âge 26
II.2 Taux de couverture médicale 27
CHAPITRE III 29
III. Caractéristiques de l'éducation 31
III.1 L'aptitude à lire et à écrire 31
III.1.1 Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence 31
III.1.2 Connaissance des langues 32

III.2 Scolarisation 32
III.2.1 Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans 32
III.2.2 Niveau d'étude 34
CHAPITRE IV 35
IV. ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 37
IV.1 Type et taux d'activité 37
IV.1.1 Population selon le type d'activité 37
IV.1.2 Taux net d'activité 38
IV.2 Situation dans la profession 39
IV.3 Taux de chômage 40
CHAPITRE V 41
V. MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION 43
V.1 Ménages 43
V.1.1 Effectif des ménages 43
V.1.2 Taille des ménages 43
V.2 Chefs de ménage 44
V.2.1 Répartition des chefs de ménage 44
V.2.2 Taux d'analphabétisme 45
V.2.3 Niveau d'étude des chefs de ménage 47
V.3 Conditions d'habitation des ménages 48
V.3.1 Type de logement 48
V.3.2 Ancienneté des logements 50
V.3.3 Statut d'occupation 51
V.3.4 Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation) 52
V.3.5 Nombre de pièces 53
V.3.6 Equipement des logements 54
V.3.7 Mode d'évacuation des eaux usées 55
V.3.8 Mode de cuisson 56
V.3.9 Mode d'évacuation des déchets ménagers 56
CHAPITRES VI 59
VI. Equipement de la population en moyens numériques 61
VI.1 Utilisation d'Internet 61
VI.1.1 Utilisation d'Internet selon l'âge 61
VI.1.2 Utilisation d'Internet selon le niveau d'étude 62
VI.2 Accès aux moyens numériques 63
VI.2.1 Possession d'un téléphone mobile personnel 63
VI.2.2 Possession d'un ordinateur personnel 65
CONCEPTS ET DEFINITIONS 66
ANNEXE 66

Liste des Tableaux

Tableau 1: Répartition de la population légale de la région par milieu de résidence 11
Tableau 2 : Répartition (en%) de la population par sexe 12
Tableau 3 : Répartition de la population légale par province et par milieu de résidence 13
Tableau 4 : la population municipale par province, par sexe et par milieu de résidence 13
Tableau 5 : Taux d'accroissement global (%) de la population par province et par milieu de résidence 14
Tableau 6 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%) par milieu de résidence 14
Tableau 7 : Répartition (%) de la population par province et par milieu de résidence 15
Tableau 8 : Evolution du Taux d'Urbanisation (%) par province 16
Tableau 9 : Répartition de la population municipale de la région Drâa-Tafilalet par groupes d'âge et par sexe -2024- 17
Tableau 10 : Rapport de masculinité par milieu de résidence 18
Tableau 11 : Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe 19
Tableau 12 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus de la région Drâa-Tafilalet selon l'état matrimonial et le milieu de résidence 20
Tableau 13 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence 20
Tableau 14 : Evolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité selon le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet 22
Tableau 15 : Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) par sexe et par milieu de résidence 25
Tableau 16 : Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) dans la région de Drâa-Tafilalet selon les groupes d'âge -2024- 26
Tableau 17 : Taux de couverture médicale (en%) dans la région de Drâa-Tafilalet -2024- 27
Tableau 18 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence 31
Tableau 19 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (en%) de la région de Drâa-Tafilalet selon les langues lues et écrites et le sexe -2024- 32
Tableau 20 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans selon le sexe et le milieu de résidence 33
Tableau 21 : Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence- Région de Drâa-Tafilalet- 34
Tableau 22 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'activité et le sexe-2024- 37
Tableau 23 : Taux net d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence 38
Tableau 24 : Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%) 39
Tableau 25 : Taux de chômage (en%) selon le sexe et le milieu de résidence 40
Tableau 26 : Effectif des ménages selon le milieu de résidence 43
Tableau 27 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence 43
Tableau 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence 44
Tableau 29: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence 45
Tableau 30 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet 47
Tableau 31: Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence-2024- 49
Tableau 32 : Répartition des ménages (en %) selon l'ancienneté du logement 50
Tableau 33 : Répartition des ménages (en%) de la région de Drâa-Tafilalet selon le statut d'occupation 51
Tableau 34 : Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence 52
Tableau 35 : Répartition des ménages sédentaires de la région de Drâa-Tafilalet selon le nombre de pièces (%) 53
Tableau 36 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon les équipements de base dans le logement 54
Tableau 37 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence 55
Tableau 38 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le mode de cuisson et le milieu de résidence -2024- 56
Tableau 39 : Répartition (en%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers par milieu de résidence 57
Tableau 40 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon l'âge (%) -2024- 61
Tableau 41 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude, le sexe et le milieu de résidence (%) -2024 62
Tableau 42 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet possédant un téléphone mobile personnel (%) -2024- 64
Tableau 43 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet possédant un ordinateur personnel (%) -2024- 65

Liste des Figures

Figure 1 : Population légale de la région de Drâa-Tafilalet par milieu de résidence 11

Figure 2 : Répartition (en%) de la population par sexe 12

Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen (en %) de la population de la région Drâa-Tafilalet par milieu de résidence (RGPH 2014-2024)..... 15

Figure 4 : Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence (RGPH 2014 et 2024) 15

Figure 5 : Evolution du Taux d'Urbanisation (%) par province..... 16

Figure 6 : Pyramide des âges de la population de la région de Drâa-Tafilalet (RGPH 2014 et 2024) 18

Figure 7 : Répartition (en%) de la population de la région Drâa-Tafilalet âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH 2024- ... 19

Figure 8 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet -RGPH 2024- 21

Figure 9 : Taux de prévalence du handicap (%) par sexe et par milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet -RGPH 2024- 25

Figure 10 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la région de Drâa-Tafilalet selon les groupes d'âge-RGPH 2024-..... 26

Figure 11 : Taux de couverture médicale par sexe et par milieu de résidence (%) dans la région de Drâa-Tafilalet -2024-..... 27

Figure 12 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence- Région de Drâa-Tafilalet- 32

Figure 13 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans selon le sexe et le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet 33

Figure 14 : Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence Région Drâa-Tafilalet 34

Figure 15 : Répartition de la population de la région Drâa-Tafilalet selon le type d'activité et le sexe -RGPH 2024-..... 37

Figure 16 : Taux net d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence de la région Drâa-Tafilalet -RGPH 2024-..... 38

Figure 17 : Taux de chômage (en %) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence..... 40

Figure 18 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence..... 44

Figure 19 : Répartition (%) des chefs de ménage de la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2024- 45

Figure 20 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage dans la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence ... 46

Figure 21: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage dans la région de Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence -2024-..... 48

Figure 22: Ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet -RGPH 2024-. 51

Figure 23: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence - RGPH 2014 et 2024- 52

Figure 24: Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%) 53

Figure 25: Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon les équipements de base dans le logement et le milieu de résidence .. 55

Figure 26 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence -2024- 56

Figure 27 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la région Drâa-Tafilalet selon l'âge (%)2024 62

Figure 28 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude et le sexe (%) -RGPH 2024.....63

Figure 29 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet possédant un téléphone mobile personnel (%) -RGPH 2024- 64

Figure 30 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet possédant un ordinateur personnel (%) -RGPH 2024-..... 65

Introduction

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2024 constitue la septième opération du genre réalisée au Maroc depuis l'indépendance, après ceux de 1960, 1971, 1982, 1994, 2004 et 2014. Source statistique majeure, le recensement occupe une place centrale dans le dispositif national d'observation démographique et socio-économique. Il permet en effet de mettre à la disposition des décideurs publics, des institutions, des chercheurs et des partenaires au développement une base d'informations exhaustive, fiable et actualisée, indispensable à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des politiques publiques.

Le RGPH 2024 se distingue particulièrement par la poursuite du processus de modernisation engagé lors des deux précédentes éditions. Après l'introduction de l'imagerie satellitaire, du Système d'Information Géographique (SIG) et de la lecture automatique des documents, cette nouvelle édition marque une étape décisive dans la digitalisation de l'ensemble du processus de recensement. Elle se caractérise notamment par :

- La collecte assistée par informatique (CAPI) : Les données sont collectées via des tablettes sécurisées, permettant une saisie immédiate, moins d'erreurs et un traitement plus rapide des résultats.

- Le géoréférencement systématique des constructions, incluant les logements, les unités économiques et les équipements collectifs, afin de produire des données précises et géolocalisées au niveau des quartiers, douars et autres unités territoriales fines.

- La modernisation de la cartographie nationale, désormais fondée sur un référentiel numérique unifié intégrant les équipements socio-économiques et les infrastructures de base.

- Méthodologie à double enquête : Un questionnaire court est administré à tous les ménages, tandis qu'un questionnaire long, destiné à un échantillon représentatif. Ce dernier couvre des thématiques approfondies telles que l'usage des technologies de l'information et de la communication, la fécondité, la santé, la protection sociale, les conditions d'habitation et l'activité économique.

Le recensement de 2024 vise, conformément aux standards internationaux, à répondre aux besoins croissants des utilisateurs de l'information statistique. Ses objectifs fondamentaux se déclinent comme suit :

✓ Déterminer la population légale du Royaume aux niveaux national, régional, provincial et communal ;

✓ Décrire les caractéristiques démographiques, sociales et économiques de la population ;

✓ Constituer une base de sondage actualisée pour la réalisation d'enquêtes intercensitaires ;

✓ Quantifier et analyser le parc de logements, ses types, ses équipements de base et les conditions d'habitation des ménages, ainsi que la répartition et le niveau d'instruction des chefs de ménage ;

✓ Mesurer le niveau d'inclusion numérique de la population à travers l'accès et l'usage des différents équipements et services digitaux.

Le présent rapport constitue la première publication des résultats du RGPH 2024 au niveau de la région de Drâa-Tafilalet. Il propose une analyse détaillée des principaux indicateurs, en les comparant à ceux du recensement de 2014 afin de mettre en évidence les évolutions et tendances observées au cours de la dernière décennie sur les plans démographique, social et économique.

L'analyse s'articule autour des volets suivants :

- Les caractéristiques démographiques de la population ;
- La santé et l'accès aux services ;
- L'éducation et les niveaux d'instruction ;
- L'activité économique, l'emploi et le chômage ;
- Les ménages et les chefs de ménage, le logement et les conditions d'habitation ;
- Les équipements de la population en moyens numériques.

Cet ensemble vise à offrir une lecture claire, structurée et actualisée de la dynamique régionale, tout en contribuant à l'effort national de diffusion des données issues du recensement.

CHAPITRE I

CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION

I. Caractéristiques démographiques

Les caractéristiques démographiques de la population sont généralement appréhendées à travers son accroissement démographique, sa structure par âge, son statut matrimonial et son niveau de fécondité.

I.1 Répartition spatiale et accroissement démographique de la population

Cette partie s'intéresse à l'évolution des effectifs de la population de la région Drâa-Tafilalet, à son rythme d'évolution ainsi qu'au taux d'urbanisation au niveau régional entre 2014 et 2024.

I.1.1 Evolution de la population entre les deux recensements

I.1.1.1 Evolution par milieu de résidence

La région de Drâa-Tafilalet regroupe les provinces d'Errachidia, Midelt, Ouarzazate, Tinghir et Zagora, dont la population légale s'est établie au premier septembre 2024 à un million six cent cinquante-cinq mille et six cent vingt-trois habitants (1 655 623). Ce qui représente 4,5 % de la population légale totale du Royaume, contre 4,8% en 2014.

Tableau 1: Répartition de la population légale de la région par milieu de résidence

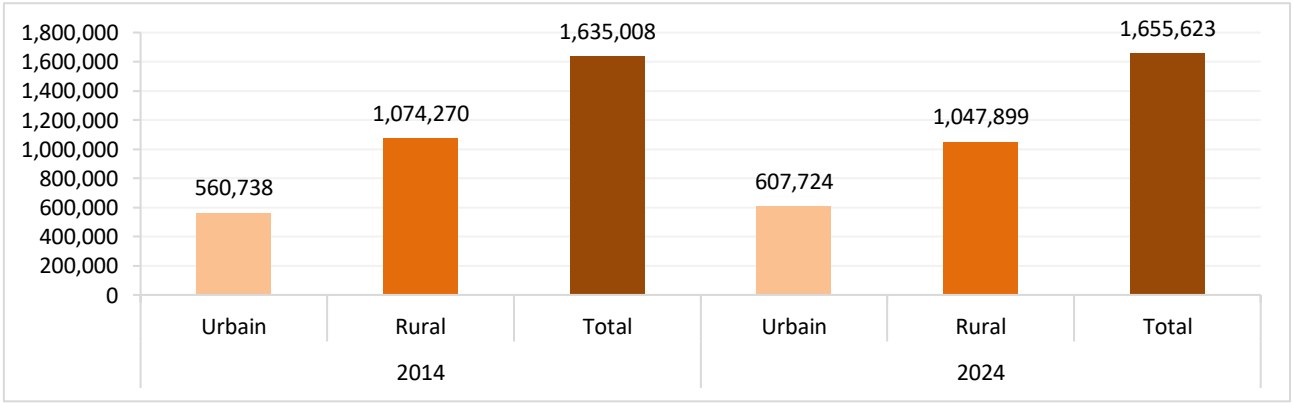
Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	560 738	1 074 270	1 635 008	607 724	1 047 899	1 655 623
Maroc	20 432 439	13 415 803	33 848 242	23 110 108	13 718 222	36 828 330
Région/ Nation (%)	**2,7**	**8,0**	**4,8**	**2,6**	**7,6**	**4,5**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Par milieu de résidence, la population urbaine s'est élevée à 607 724 habitants en 2024, soit 2,6% de la population urbaine nationale. La population rurale, quant à elle, s'est établie à 1 047 899 habitants, soit 7,6% de la population rurale nationale.

Toutefois, il est à signaler que durant la période intercensitaire 2014-2024, la part de la population urbaine régionale a connu une baisse de 0,1 point, ainsi que la part de la population rurale qui a enregistré une baisse de 0,4 point.

Figure 1 : Population légale de la région de Drâa-Tafilalet par milieu de résidence



I.1.1.2 Evolution par sexe

Le tableau ci-dessous donne la répartition de la population (en %) par sexe entre 2014 et 2024.

Tableau 2 : Répartition (en%) de la population par sexe

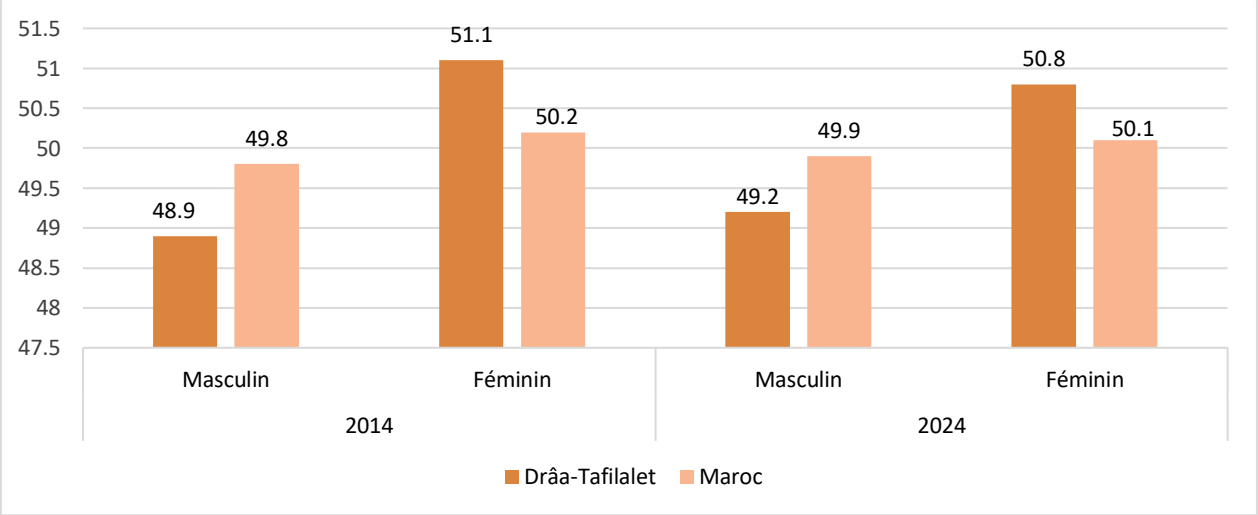
Désignation	2014		2024	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Drâa-Tafilalet	48,9	51,1	49,2	50,8
Maroc	49,8	50,2	49,9	50,1

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du tableau ci-dessus montrent que la proportion de la population du sexe féminin est supérieure à celle du sexe masculin, aussi bien au niveau régional (50,8% contre 49,2%) qu'au niveau national (50,1% contre 49,9 %).

Par ailleurs, en passant de 48,9 % à 49,2 % durant la période intercensitaire 2014-2024, la proportion des hommes au niveau régional a connu une légère augmentation de 0,3 point, ce qui engendre une diminution de la part des femmes de 0,3 point.

Figure 2 : Répartition (en%) de la population par sexe



I.1.2 Rythme différencié de l'évolution de la population des provinces

Le rythme d'évolution, mesuré par l'accroissement démographique global et l'accroissement démographique annuel moyen, est mis en relief dans la partie qui suit :

I.1.2.1 Evolution de la population par province et par milieu de résidence

Le tableau ci-dessous met en relief la population de la région Drâa-Tafilalet et de ses cinq provinces en 2014 et 2024.

Tableau 3 : Répartition de la population légale par province et par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	194 084	224 367	418 451	199 190	228 382	427 572
Midelt	126 098	163 239	289 337	145 700	168 069	313 769
Ouarzazate	113 752	183 750	297 502	129 527	175 405	304 932
Tinghir	76 056	246 356	322 412	79 824	243 981	323 805
Zagora	50 748	256 558	307 306	53 483	232 062	285 545
Drâa-Tafilalet	**560 738**	**1 074 270**	**1 635 008**	**607 724**	**1 047 899**	**1 655 623**
Maroc	**20 432 439**	**13 415 803**	**33 848 242**	**23 110 108**	**13 718 222**	**36 828 330**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au cours de la période intercensitaire 2014/2024, la population totale de la région a enregistré une augmentation de 20 615 personnes, soit, en moyenne, environ 2 062 habitants de plus annuellement. La population urbaine a connu une croissance de 46 986 habitants en passant d'un effectif de 560 738 personnes en 2014 à 607 724 en 2024. La population rurale quant à elle, s'est réduite. Elle est passée de 1 074 270 en 2014 à 1 047 899 en 2024 soit une diminution de 26 371 personnes.

Tableau 4 : la population municipale par province, par sexe et par milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	Masculin	94 466	109 793	204 259	96 193	111 472	207 665
	Féminin	97 455	114 249	211 704	100 085	115 305	215 390
	Total	**191 921**	**224 042**	**415 963**	**196 278**	**226 777**	**423 055**
Midelt	Masculin	60 432	82 300	142 732	70 090	84 775	154 865
	Féminin	65 341	80 917	146 258	75 073	82 650	157 723
	Total	**125 773**	**163 217**	**288 990**	**145 163**	**167 425**	**312 588**
Ouarzazate	Masculin	55 458	86 259	141 717	62 025	84 774	146 799
	Féminin	56 634	97 271	153 905	64 128	90 426	154 554
	Total	**112 092**	**183 530**	**295 622**	**126 153**	**175 200**	**301 353**
Tinghir	Masculin	37 224	121 379	158 603	38 290	119 718	158 008
	Féminin	37 783	124 798	162 581	40 604	124 173	164 777
	Total	**75 007**	**246 177**	**321 184**	**78 894**	**243 891**	**322 785**
Zagora	Masculin	24 885	124 209	149 094	26 413	114 598	141 011
	Féminin	25 783	130 633	156 416	26 423	115 929	142 352
	Total	**50 668**	**254 842**	**305 510**	**52 836**	**230 527**	**283 363**
Drâa-Tafilalet	Masculin	272 465	523 940	796 405	293 011	515 337	808 348
	Féminin	282 996	547 868	830 864	306 313	528 483	834 796
	Total	**555 461**	**1 071 808**	**1 627 269**	**599 324**	**1 043 820**	**1 643 144**
Maroc	Masculin	10 034 689	6 712 833	16 747 522	11 297 766	6 897 722	18 195 488
	Féminin	10 249 747	6 612 815	16 862 562	11 623 436	6 671 667	18 295 103
	Total	**20 284 436**	**13 325 648**	**33 610 084**	**22 921 202**	**13 569 389**	**36 490 591**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

I.1.2.2 Accroissement démographique global

L'évolution de la population est mesurée par les taux d'accroissement globaux enregistrés entre 2014 et 2024 dans les provinces de la région Drâa-Tafilalet.

Tableau 5 : Taux d'accroissement global (%) de la population par province et par milieu de résidence

Désignation	2014/2024		
	Urbain	Rural	Total
Errachidia	2,3	1,2	1,7
Midelt	15,4	2,6	8,2
Ouarzazate	12,5	-4,5	1,9
Tinghir	5,2	-0,9	0,5
Zagora	4,3	-9,5	-7,2
Drâa-Tafilalet	**7,9**	**-2,6**	**1,0**
Maroc	**13,0**	**1,8**	**8,6**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En termes d'accroissement démographique global, la population régionale a enregistré entre les deux recensements de 2014 et 2024 un taux de 1 % contre 8,6% au niveau national.
Par milieu de résidence, un accroissement positif à hauteur de 7,9% a été constaté en milieu urbain, contre un décroissement de -2,6% en milieu rural.

I.1.2.3 Accroissement démographique annuel moyen

Le tableau ci-dessous, donne les niveaux des taux d'accroissement démographique annuel moyen, entre 2014 et 2024, de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence.

Tableau 6 : Taux d'accroissement annuel moyen de la population (%) par milieu de résidence

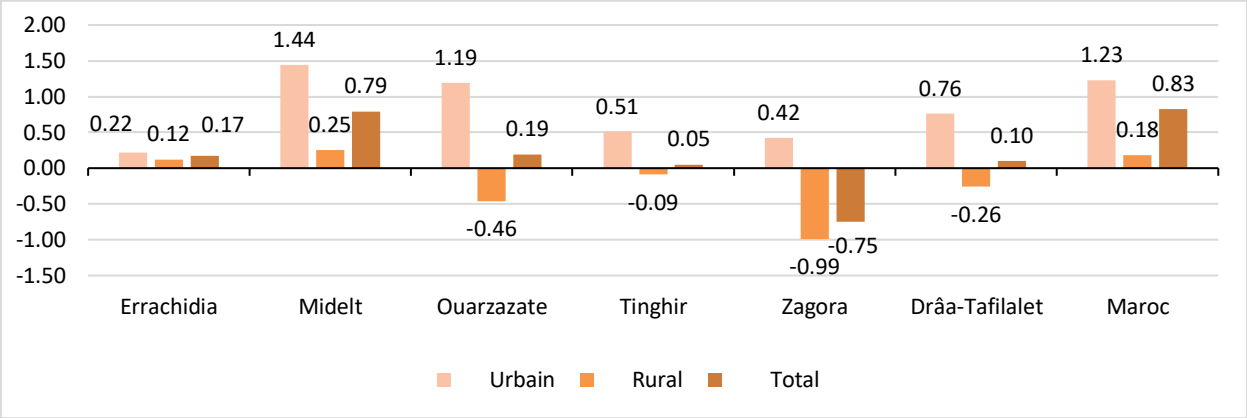
Désignation	2014/2024		
	Urbain	Rural	Total
Errachidia	0,22	0,12	0,17
Midelt	1,44	0,25	0,79
Ouarzazate	1,19	-0,46	0,19
Tinghir	0,51	-0,09	0,05
Zagora	0,42	-0,99	-0,75
Drâa-Tafilalet	**0,76**	**-0,26**	**0,10**
Maroc	**1,23**	**0,18**	**0,83**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux d'accroissement annuel moyen de la population régionale, pour la période intercensitaire 2014/2024, s'est établi à 0,10% soit un taux inférieur de 0,73 point par rapport à celui enregistré au niveau national (0,83%).

Par milieu de résidence, le taux d'accroissement annuel est de l'ordre de 0,76 % en milieu urbain et marque une décroissance de la population rurale de l'ordre de -0,26 % en moyenne chaque année.

Figure 3 : Taux d'accroissement annuel moyen (en %) de la population de la région Drâa-Tafilalet par milieu de résidence (RGPH 2014-2024)



I.1.2.4 Structure de la population régionale (Poids démographique)

Le tableau ci-après illustre la répartition de la population de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence en 2014 et 2024.

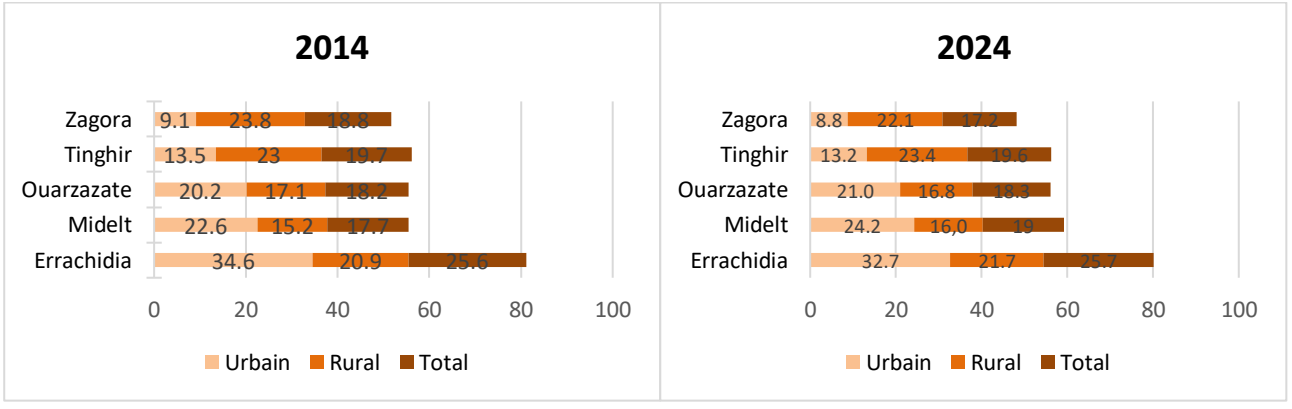
Tableau 7 : Répartition (%) de la population par province et par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Errachidia	34,6	20,9	25,6	32,7	21,7	25,7
Midelt	22,6	15,2	17,7	24,2	16,0	19,0
Ouarzazate	20,2	17,1	18,2	21,0	16,8	18,3
Tinghir	13,5	23,0	19,7	13,2	23,4	19,6
Zagora	9,1	23,8	18,8	8,8	22,1	17,2
Drâa-Tafilalet	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Il découle du tableau ci-dessus que la province d'Errachidia abrite la plus grande part de la population avec 25,7% de l'effectif total de la région en 2024 contre 25,6% en 2014 ce qui traduit une légère variation pendant la période intercensitaire. Quant aux autres provinces Tinghir, Midelt, Ouarzazate et Zagora, leurs poids sont relativement proches soient respectivement 19,6%, 19 %, 18,3% et 17,2%.

Figure 4 : Répartition (%) de la population de la région Drâa-Tafilalet par province et par milieu de résidence (RGPH 2014 et 2024)



La province d'Errachidia abrite aussi la proportion la plus importante en ce qui concerne les citadins de la région avec 32,7% de la population urbaine régionale, suivi par les provinces de Midelt et Ouarzazate avec respectivement 24,2% et 21% et enfin la province de Tinghir et celle de Zagora avec 13,2% et 8,8%, respectivement.

I.1.3 Taux d'urbanisation

Le taux d'urbanisation est la part, en pourcentage, de la population légale urbaine dans la population légale totale. Le tableau ci-après met en évidence l'évolution de ce taux au niveau de la région durant la période intercensitaire 2014-2024.

Tableau 8 : Evolution du Taux d'Urbanisation (%) par province

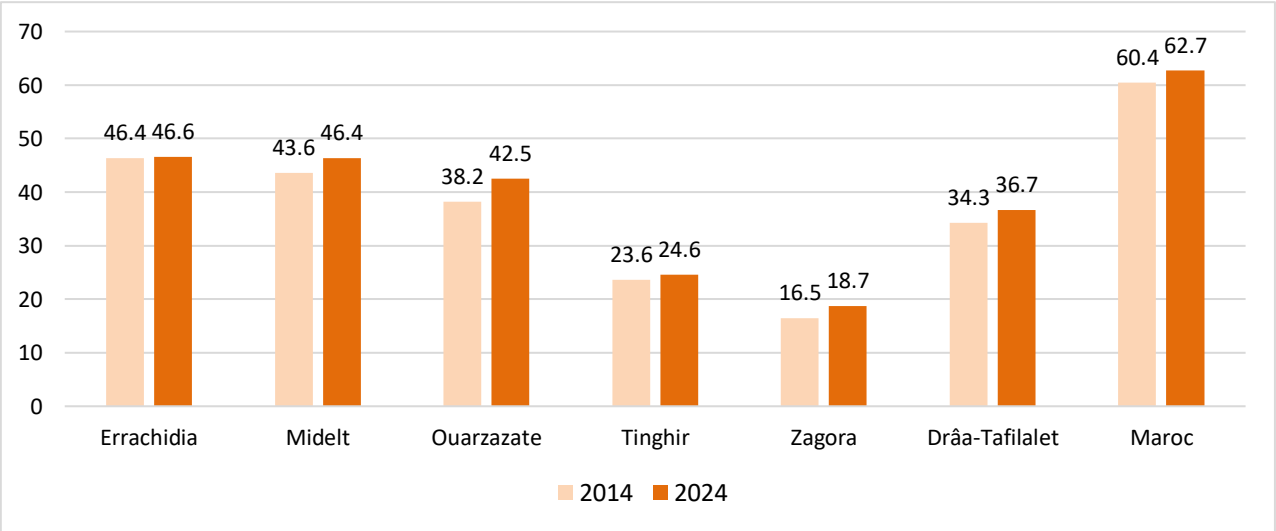
Désignation	2014	2024
Errachidia	46,4	46,6
Midelt	43,6	46,4
Ouarzazate	38,2	42,5
Tinghir	23,6	24,6
Zagora	16,5	18,7
Drâa-Tafilalet	34,3	36,7
Maroc	60,4	62,7

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le taux d'urbanisation au niveau de la région Drâa-Tafilalet est à la fois faible et inférieur à celui enregistré au niveau national (34,3% contre 60,4% en 2014 et 36,7% contre 62,7% en 2024).

En s'intéressant aux provinces, les résultats du RGPH 2024 démasquent une certaine disparité. En effet le taux d'urbanisation oscille dans un intervalle assez large entre 18,7% au niveau de la province de Zagora et 46,6% au niveau de la province d'Errachidia.

Figure 5 : Evolution du Taux d'Urbanisation (%) par province



I.2 Structure par âge et sexe de la population municipale

Ce paragraphe traite la répartition de la population régionale par groupe d'âge et par sexe ainsi que le rapport de masculinité de la population par milieu de résidence.

I.2.1 Population par groupe d'âge et par sexe

Le tableau suivant présente les effectifs et les fréquences pour chaque sexe à part en 2024 selon les groupes d'âge quinquennaux et les grands groupes d'âge.

Tableau 9 : Répartition de la population municipale de la région Drâa-Tafilalet par groupes d'âge et par sexe -2024-

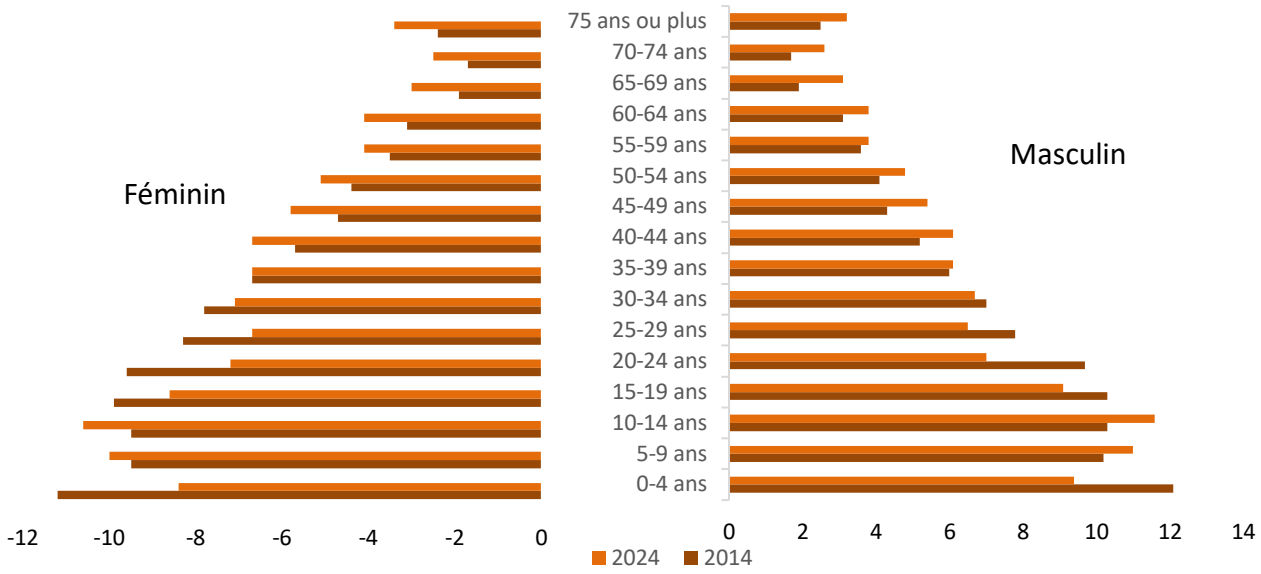
Groupes d'âges	Masculin	Féminin	Total
Groupes quinquennaux d'âge			
00-04	9,4	8,4	8,9
05-09	11,0	10,0	10,5
10 14	11,6	10,6	11,1
15-19	9,1	8,6	8,9
20-24	7,0	7,2	7,1
25-29	6,5	6,7	6,6
30-34	6,7	7,1	6,9
35-39	6,1	6,7	6,4
40-44	6,1	6,7	6,4
45-49	5,4	5,8	5,6
50-54	4,8	5,1	4,9
55-59	3,8	4,1	4,0
60-64	3,8	4,1	3,9
65-69	3,1	3,0	3,1
70-74	2,6	2,5	2,5
75 ans et +	3,2	3,4	3,3
Grands groupes d'âge			
00 -14 ans	32,0	29,0	30,5
15 –59 ans	55,5	58,0	56,8
60 ans et +	12,7	13,0	12,8
Total région	**100**	**100**	**100**

Source : HCP, RGPH 2024.

Les données du tableau ci-dessus montrent que la population âgée de 10 à 14 ans vient en premier lieu avec 11,1 % de la population régionale, suivie de la population de la tranche d'âges 05-09 ans avec une proportion de 10,5 %, alors que la population âgée de 0 à 4 ans et celle âgée de 15 à 19 ans, représentent en troisième position, une part de 8,9% pour chacune.

Pour mieux illustrer la répartition quinquennale de la population régionale par sexe, il convient de prospecter l'allure de la pyramide des âges obtenue à cet égard.

Figure 6 : Pyramide des âges de la population de la région de Drâa-Tafilalet (RGPH 2014 et 2024)



I.2.2 Rapport de masculinité

Il est défini en tant que rapport de l'effectif masculin à l'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes. Le tableau ci-après en donne les résultats :

Tableau 10 : Rapport de masculinité par milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	96,3	95,6	95,9	95,7	97,5	96,8
Maroc	97,9	101,5	99,3	97,2	103,4	99,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

On constate que le rapport de masculinité est passé de 95,9 hommes pour 100 femmes en 2014 à 96,8 en 2024. Ce rapport reste relativement inférieur à celui enregistré au niveau national (99,5).

Par milieu de résidence, il y a une faible prédominance des effectifs des femmes, aussi bien en milieu urbain (95,7 hommes pour 100 femmes) qu'en milieu rural (97,5 hommes pour 100 femmes), tandis qu'au niveau national l'effectif des hommes en milieu rural dépasse celui des femmes (103,4 hommes pour 100 femmes).

II.1 Statut matrimonial de la population

Le statut matrimonial est la situation de la personne vis-à-vis du mariage. Quatre états matrimoniaux ont été prévus par le RGPH : marié, célibataire, veuf et divorcé.

I.3.1 Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial

La répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial indique une prédominance des personnes vivant en union conjugale, aussi bien au niveau régional qu'au niveau national.

Tableau 11 : Répartition (en%) de la population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe

Désignation		2014				2024			
		Célibataire	Marié.e	Divorcé.e	Veuf.ve	Célibataire	Marié.e	Divorcé.e	Veuf.ve
Drâa-Tafilalet	Masculin	60,5	38,6	0,5	0,5	39,1	58,9	1,3	0,7
	Féminin	50,7	39,7	2,9	6,8	27,2	58,5	4,8	9,5
	Total	**55,5**	**39,1**	**1,7**	**3,7**	**32,9**	**58,7**	**3,1**	**5,3**
Maroc	Masculin	57,9	40,8	0,7	0,6	39,3	57,9	1,9	0,9
	Féminin	48,4	42,0	2,4	7,1	27,3	58,7	4,6	9,4
	Total	**53,2**	**41,4**	**1,6**	**3,9**	**33,2**	**58,3**	**3,3**	**5,2**

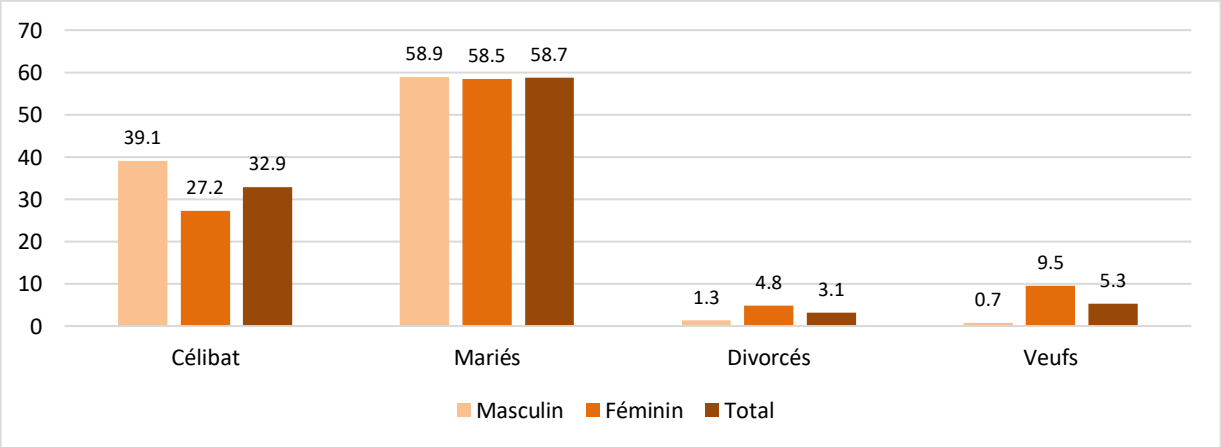
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au niveau régional, et en 2014, la proportion des personnes mariées est de 39,1% contre 55,5% des célibataires et 5,4% de désunis (Divorcés et veufs).

Entre 2014 et 2024 la proportion des personnes mariées a connu une augmentation de 19,6 points, passant de 39,1% à 58,7%, alors que celle des célibataires a marqué une diminution de 22,6 points, passant de 55,5% à 32,9%.

Concernant les divorcés et les veufs, elles ont connu une augmentation de 1,4 points et 1,6 points respectivement, passant de 1,7 % à 3,1 % pour les divorcés et de 3,7 % à 5,3 % pour les veufs.

Figure 7 : Répartition (en%) de la population de la région Drâa-Tafilalet âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le sexe -RGPH 2024-



Par sexe et en 2024, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (39,1%) que chez les femmes (27, 2%). Celle des mariés est quasiment équilibrée entre les deux sexes (58,9% pour les hommes et 58,5% pour les femmes). Par contre, l'état des unions rompues touche beaucoup plus les femmes (9,5 % des veuves et 4,8 % des divorcées) que les hommes (0,7% des veufs et 1,3% des divorcés). En effet, les hommes se remarient plus souvent après le divorce ou la perte de leur conjointe.

I.3.2 Population âgée de 15 ans et plus selon le milieu de résidence et l'état matrimonial

La répartition de la population régionale âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence est présentée par le tableau suivant :

Tableau 12 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus de la région Drâa-Tafilalet selon l'état matrimonial et le milieu de résidence

Etat matrimonial	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Célibataires	53,7	56,4	55,5	32,9	32,9	32,9
Mariés	40,6	38,3	39,1	58,6	58,8	58,7
Divorcés	2,1	1,5	1,7	3,7	2,8	3,1
Veufs	3,5	3,8	3,7	4,8	5,6	5,3

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Par milieu de résidence, on constate que la structure de la population selon l'état matrimonial est relativement équilibrée entre les deux milieux, notons également que, Quel que soit le milieu de résidence, la proportion des mariés demeure la plus importante, elle est représentée par 58,6% des personnes en milieu urbain et 58,8% en milieu rural en 2024.

I.3.3 Age moyen au premier mariage

L'âge moyen au 1^{èr} mariage est l'âge moyen d'entrée en première union. Les résultats relatifs à ce sujet sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau 13 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	Masculin	31,0	29,7	30,2	32,6	31,9	32,2
	Féminin	25,7	26,0	25,9	25,4	25,0	25,1
	Total	**28,3**	**27,8**	**28,0**	**28,8**	**28,5**	**28,6**
Maroc	Masculin	32,1	30,1	31,3	32,8	31,8	32,4
	Féminin	26,4	24,8	25,7	25,4	23,0	24,6
	Total	**29,2**	**27,5**	**28,5**	**29,0**	**27,5**	**28,5**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

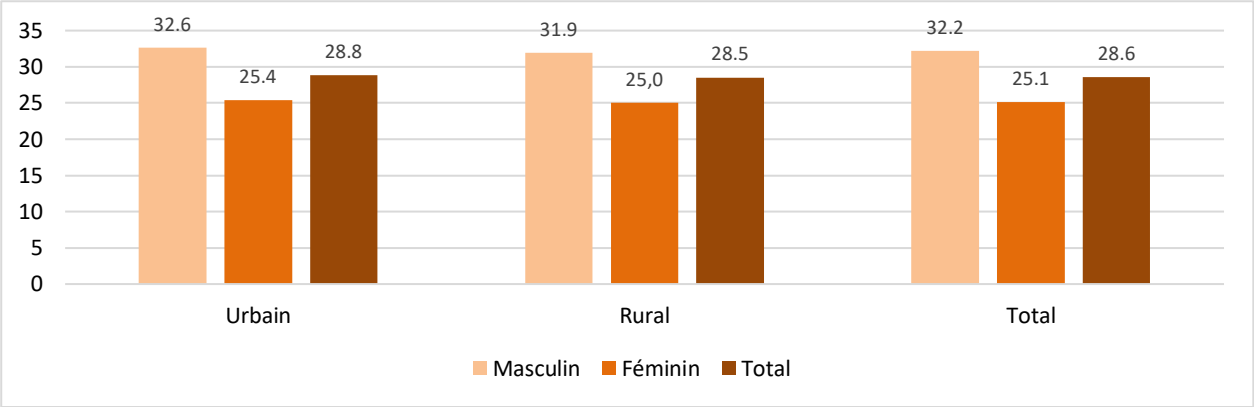
Au niveau régional, l'âge moyen au premier mariage a augmenté entre les deux derniers recensements en passant de 28 ans en 2014 à 28 ans et 6 mois en 2024.

Par ailleurs, la lecture des données du RGPH 2024 dévoile des rapprochements mais de légères tendances se manifestent toutefois entre les milieux de résidence et le sexe.

Par milieu de résidence au niveau régional, les ruraux se marient à un âge précoce en comparaison avec les citadins, soit respectivement 28,5 ans et 28,8 ans, contre 27,5 ans et 29 ans au niveau national.

Par sexe, les femmes se marient un peu plus tôt que les hommes avec un écart moyen de 7,1 années, soit respectivement 25,1 ans et 32,2 ans contre 24,6 ans et 32,4 ans au niveau national.

Figure 8 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet -RGPH 2024-



I.4 Fécondité

I.4.1 Indicateur conjoncturel de fécondité

Le taux de fécondité est le rapport entre le nombre de naissances vivantes durant une année pour une tranche d'âge donnée et le nombre total de femmes de cette tranche d'âge, il sert à calculer l'indice synthétique de fécondité.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation. Cet indice constitue un élément essentiel de l'accroissement naturel de la population.

Le tableau ci-après donne l'évolution de l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) selon le milieu de résidence :

Tableau 14 : Evolution de l'indicateur conjoncturel de fécondité selon le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet

Groupes d'âges	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
ICF Régional	2,4	2,9	2,7	2,1	2,5	2,4
ICF National	2,0	2,5	2,2	1,8	2,4	2,0

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au niveau régional, l'indicateur conjoncturel de fécondité a atteint 2,4 enfants en 2024 contre 2 enfants au niveau national.

Par milieu de résidence, on relève un écart de 0,4 enfant, dans la mesure où cet indice est de 2,5 enfants en milieu rural contre 2,1 en milieu urbain. Sur le territoire national, cet écart est de 0,6 enfant.

Comparé aux données du RGPH 2014, cet indice a enregistré une légère baisse, tant au niveau régional qu'au niveau national.

CHAPITRE II

CARACTERISTIQUES DE LA SANTE

II. Caractéristiques de la santé

II.1 Taux de prévalence du handicap

Le taux de prévalence du handicap est défini comme le rapport entre le nombre de personnes en situation de handicap (Personne ayant soit une incapacité totale, soit beaucoup de difficulté dans au moins un des six domaines fonctionnels suivants : la vision, l'audition, la mobilité, la communication, la mémoire et la concentration et l'entretien personnel) et l'ensemble de la population.

II.1.1 Selon le sexe et le milieu de résidence

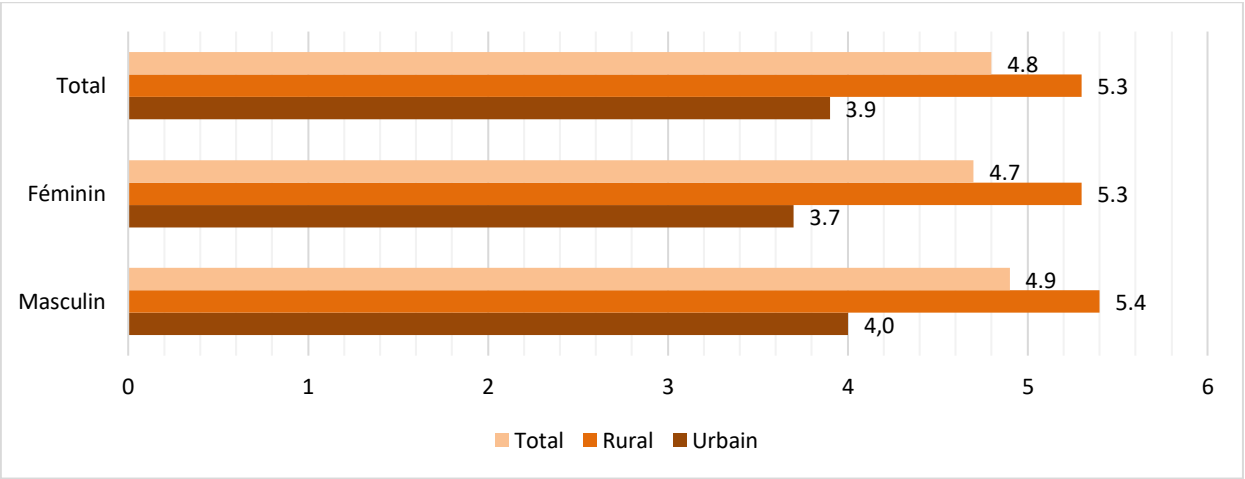
Tableau 15 : Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) par sexe et par milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	Masculin	4,2	5,8	5,3	4,0	5,4	4,9
	Féminin	4,0	5,2	4,8	3,7	5,3	4,7
	Total	**4,1**	**5,5**	**5,0**	**3,9**	**5,3**	**4,8**
Maroc	Masculin	4,6	5,6	5,0	4,2	5,6	4,7
	Féminin	5,0	5,3	5,1	4,3	5,6	4,8
	Total	**4,8**	**5,5**	**5,1**	**4,2**	**5,6**	**4,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux de prévalence du handicap est passé, durant la période intercensitaire 2014-2024 de 5 % en 2014 à 4,8% en 2024 au niveau régional (de 5,1% à 4,8% au niveau national). L'écart entre les deux sexes a diminué de 0,5 point en 2014 à 0,2 point en 2024, par ailleurs, l'écart entre le milieu urbain et rural reste significatif, soit de 1,4 points (5,3% en milieu rural contre 3,9% en milieu urbain).

Figure 9 : Taux de prévalence du handicap (%) par sexe et par milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet -RGPH 2024-



II.1.2 Selon les groupes d'âge

Tableau 16 : Evolution du Taux de prévalence du handicap (%) dans la région de Drâa-Tafilalet selon les groupes d'âge -2024-

Désignation	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Moins de 15 ans	2,2	1,5	1,9	2,2	2,1	2,2	2,2	1,9	2,1
15-59 ans	2,6	2,1	2,3	3,4	3,0	3,1	3,1	2,6	2,8
60 ans et plus	15,0	17,5	16,2	22,4	21,9	22,1	19,7	20,4	20,1
Total	**4,0**	**3,7**	**3,9**	**5,4**	**5,3**	**5,3**	**4,9**	**4,7**	**4,8**

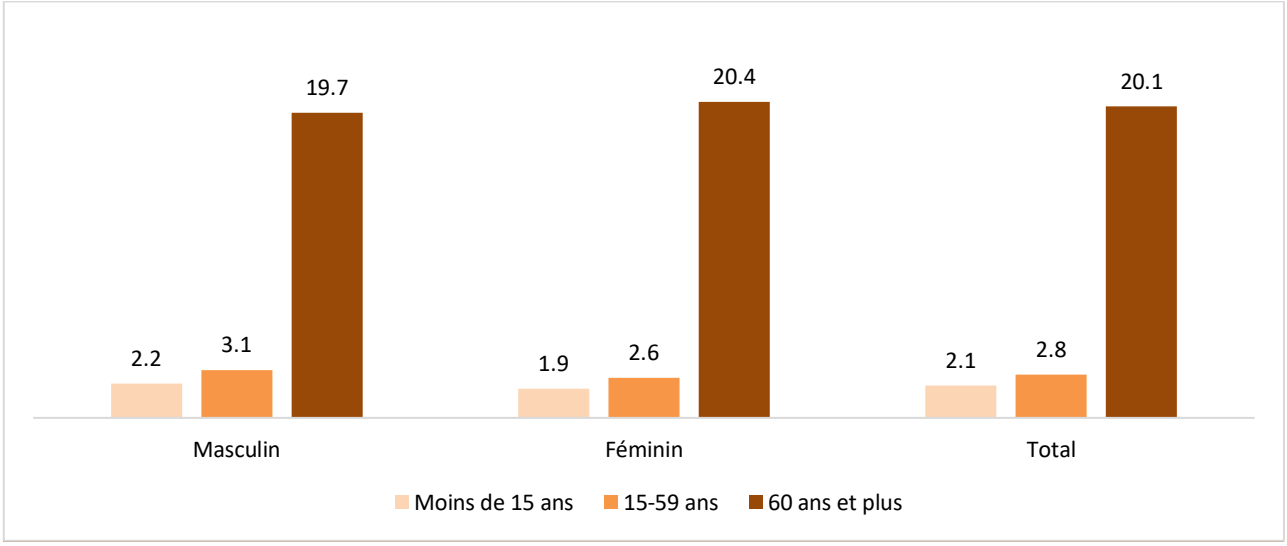
Source : HCP, RGPH 2024

Le taux global de prévalence du handicap dans la région s'élève à 4,8%, avec une différence de 0,2 point entre les hommes et les femmes (4,9% pour les hommes et 4,7% pour les femmes). Toutefois, des écarts apparaissent selon le milieu de résidence et le groupe d'âge.

Selon les groupes d'âge, la prévalence augmente significativement avec l'âge : elle est de 2,1 % chez les moins de 15 ans, de 2,8% parmi les 15–59 ans et atteint 20,1% chez les personnes âgées de 60 ans et plus. Ce constat souligne la corrélation étroite entre l'avancée en âge et la survenue du handicap, liée au déclin des capacités physiques et à la prévalence accrue des maladies chroniques.

Ainsi, le handicap touche plus fortement les populations âgées et rurales, confirmant l'importance de renforcer les politiques locales d'inclusion et d'accès aux soins spécialisés pour ces catégories vulnérables.

Figure 10 : Taux de prévalence du handicap (%) dans la région de Drâa-Tafilalet selon les groupes d'âge-RGPH 2024-



II.2 Taux de couverture médicale

Tableau 17 : Taux de couverture médicale (en%) dans la région de Drâa-Tafilalet -2024-

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	72,4	69,6	70,6
Féminin	72,7	70,7	71,4
Total	72,5	70,2	71,0

Source : HCP, RGPH 2024

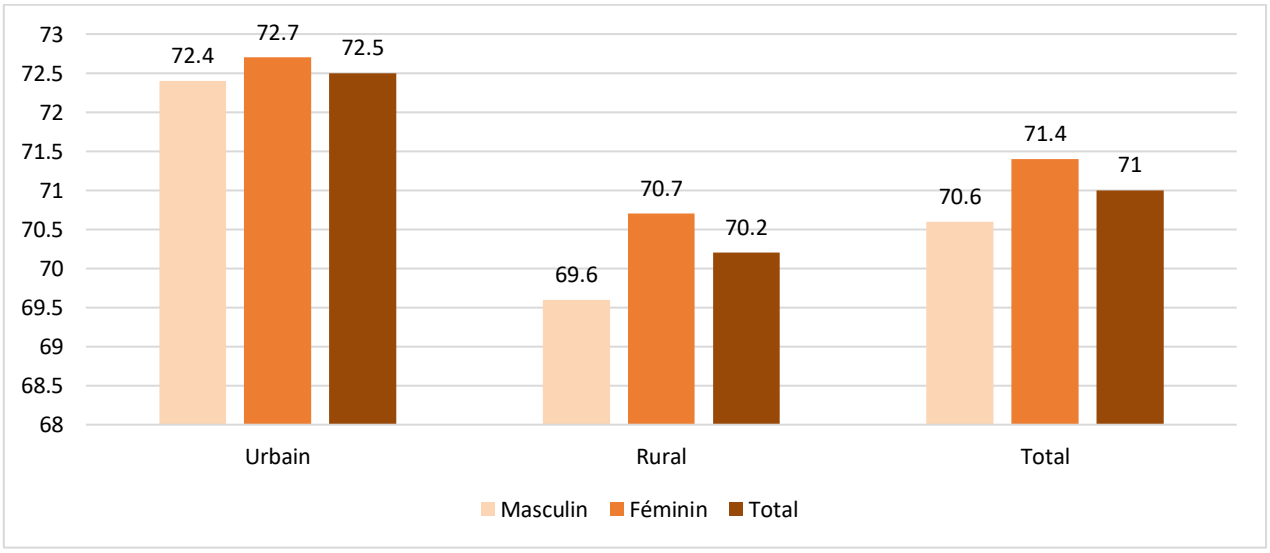
L'analyse des données révèle que 71% de la population bénéficie d'une couverture médicale, traduisant une amélioration notable de l'accès à la protection sociale dans la région.

Les écarts entre milieux de résidence restent toutefois remarquables, la couverture atteint 72,5% en milieu urbain, contre 70,2% en milieu rural. Cette différence, bien que modérée, reflète encore une meilleure accessibilité aux dispositifs de santé dans les zones urbaines.

En termes de différences selon le sexe, la couverture est légèrement plus élevée chez les femmes (71,4%) que chez les hommes (70,6%), aussi bien en milieu urbain (72,7% contre 72,4%) qu'en milieu rural (70,7% contre 69,6%). Cette situation pourrait s'expliquer par la prise en charge plus importante des femmes à travers certains programmes sociaux et de santé maternelle.

Dans l'ensemble, ces résultats traduisent une extension progressive de la couverture médicale, mais soulignent la nécessité de poursuivre les efforts d'équité territoriale, notamment pour les populations rurales et à faibles revenus.

Figure 11 : Taux de couverture médicale par sexe et par milieu de résidence (%) dans la région de Drâa-Tafilalet -2024-



CHAPITRE III

CARACTERISTIQUES DE L'EDUCATION

III. Caractéristiques de l'éducation

L'aptitude à lire et à écrire des langues précises, ainsi que le niveau de scolarisation, deux situations importantes de l'éducation, sont traitées dans ce chapitre.

III.1 L'aptitude à lire et à écrire

L'aptitude de la population à lire et à écrire est saisie à travers ce qui est appelé le taux d'analphabétisme.

III.1.1 Taux d'analphabétisme selon le sexe et le milieu de résidence

Le taux d'analphabétisme est calculé en rapportant l'effectif de la population analphabète âgée de 10 ans et plus à la population totale correspondante, et ce par sexe et par milieu de résidence.

Un alphabète est une personne capable de lire et écrire à la fois un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne.

Tableau 18 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

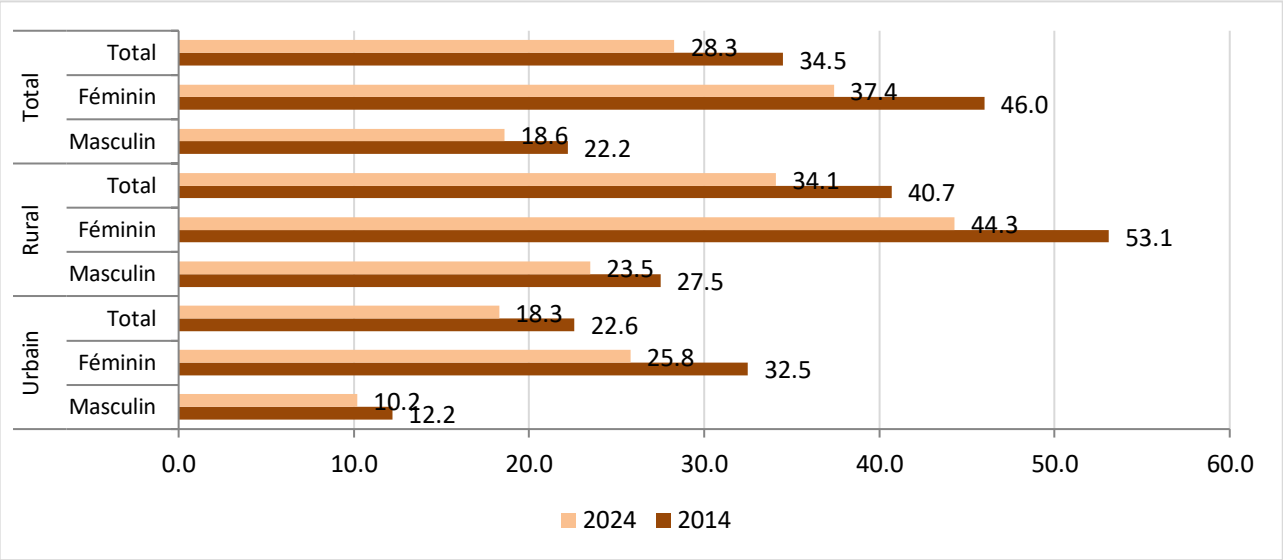
Milieu	Sexe	Drâa-Tafilalet		Maroc	
		2014	2024	2014	2024
Urbain	Masculin	12,2	10,2	14,0	10,8
	Féminin	32,5	25,8	31,0	23,6
	Total	**22,6**	**18,3**	**22,6**	**17,3**
Rural	Masculin	27,5	23,5	34,9	27,9
	Féminin	53,1	44,3	60,1	48,4
	Total	**40,7**	**34,1**	**47,5**	**38,0**
Total	Masculin	22,2	18,6	22,2	17,2
	Féminin	46,0	37,4	42,1	32,4
	Total	**34,5**	**28,3**	**32,2**	**24,8**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

D'après les données du RGPH 2024, le taux d'analphabétisme dans la région Drâa-Tafilalet est de 28,3% contre 34,5% en 2014 soit une baisse de l'ordre de 6,2 points due aux efforts déployés dans le but d'éradiquer ce fléau au niveau national comme au niveau des différentes subdivisions administratives du Royaume. A signaler, que ce taux demeure élevé au niveau du Royaume, touchant 24,8% de la population âgée de 10 ans et plus, cependant on constate une baisse de 7,4 points pendant la période intercensitaire. L'examen de ce taux par milieu de résidence au niveau régional, dévoile que malgré les efforts fournis, l'analphabétisme persiste encore plus en milieu rural, avec un taux de 34,1% contre 18,3% en milieu urbain.

L'analyse par sexe, montre que la femme reste encore la plus touchée par ce phénomène, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Les taux enregistrés à ce sujet sont de 25,8% pour les femmes contre 10,2% chez les hommes en milieu urbain et de 44,3% pour les femmes contre 23,5% chez les hommes en milieu rural.

Figure 12 : Taux d'analphabétisme (en%) de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence- Région de Drâa-Tafilalet-



III.1.2 Connaissance des langues

Les langues lues et écrites par la population, pour les niveaux régional et national sont données par le tableau ci-après :

Tableau 19 : Répartition de la population âgée de 10 ans et plus (en%) de la région de Drâa-Tafilalet selon les langues lues et écrites et le sexe -2024-

Langue lues et écrites	Masculin	Féminin	Total
Arabe	98,7	98,6	98,6
Amazigh (Tifinagh)	5,2	5,0	5,1
Anglais	15,5	16,2	15,8
Français	51,5	49,6	50,7

Source : HCP, RGPH 2024

En 2024, 98,6% de la population âgée de 10 ans et plus lisent et écrivent l'arabe, 50,7% le français, 15,8% lisent et écrivent la langue anglaise, et 5,1% seulement sont qualifiés pour utiliser la langue amazighe.

III.2 Scolarisation

Le niveau d'instruction de la population est appréhendé en calculant le taux de scolarisation aux âges concernés.

III.2.1 Taux de scolarisation des enfants âgés de 6-11 ans

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 6 ans à 11 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2023-2024 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Tableau 20 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		Drâa-Tafilalet			Maroc		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Masculin	98,2	94,5	95,7	97,8	93,0	95,7
	Féminin	98,2	92,4	94,3	97,9	90,1	94,4
	Total	**98,2**	**93,5**	**95,0**	**97,8**	**91,6**	**95,1**
2024	Masculin	96,6	95,7	96,0	96,1	95,2	95,7
	Féminin	97,0	95,3	95,9	96,5	95,1	95,9
	Total	**96,8**	**95,5**	**95,9**	**96,3**	**95,1**	**95,8**

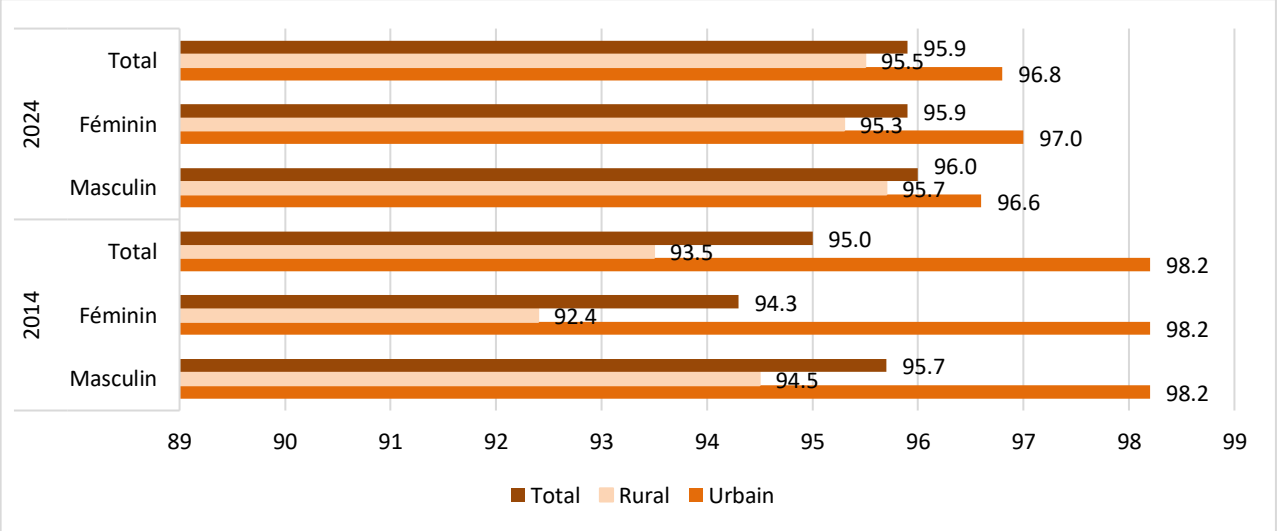
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Il ressort du tableau ci-dessus que la région Drâa-Tafilalet a enregistré, en 2024, un taux de scolarisation des enfants âgés de 6 à 11ans de 95,9%, contre 95,8% au niveau national. Par rapport à 2014, le taux régional a progressé de 0,9 point, passant de 95% à 95,9%, tandis que le taux national est passé de 95,1% à 95,8%.

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en 2024, le taux de scolarisation en milieu urbain dans la région atteint 96,8%, contre 95,5% en milieu rural, soit un écart de 1,3 point. En comparaison avec 2014, ce taux a légèrement diminué en milieu urbain, passant de 98,2 % à 96,8 %, alors qu'il a enregistré une progression notable en milieu rural, passant de 93,5 % à 95,5 %.

Par sexe, le taux de scolarisation régional s'établit en 2024 à 96% pour les garçons et 95,9% pour les filles, soit un écart très faible de 0,1 point en faveur des garçons. En 2014, l'écart était plus marqué, avec un taux de 95,7% pour les garçons contre 94,3% pour les filles, soit une différence de 1,4 point.

Figure 13 : Taux de scolarisation (en %) des enfants âgés de 6-11 ans selon le sexe et le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet



III.2.2 Niveau d'étude

La répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence est illustrée dans le tableau ci-après :

Tableau 21 : Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence- Région de Drâa-Tafilalet-

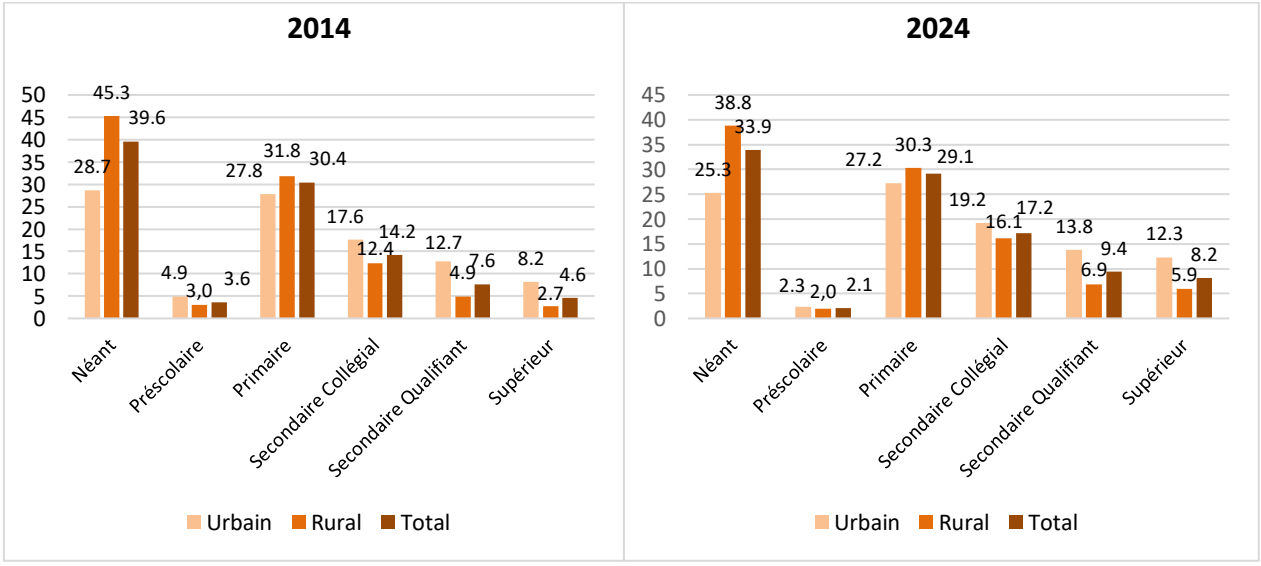
Niveau d'étude	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Néant	28,7	45,3	39,6	25,3	38,8	33,9
Préscolaire	4,9	3,0	3,6	2,3	2,0	2,1
Primaire	27,8	31,8	30,4	27,2	30,3	29,1
Secondaire Collégial	17,6	12,4	14,2	19,2	16,1	17,2
Secondaire Qualifiant	12,7	4,9	7,6	13,8	6,9	9,4
Supérieur	8,2	2,7	4,6	12,3	5,9	8,2
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

En 2024, 33,9% de la population régionale âgée de 10 ans et plus n'a reçu aucune instruction (25,3% en milieu urbain et 38,8% en milieu rural) contre 39,6% en 2014 (28,7% en milieu urbain et 45,3% en milieu rural).

Il est à signaler qu'au niveau régional, et en excluant les personnes n'ayant reçu aucune instruction, 29,1% de la population âgée de 10 ans et plus ont atteint le niveau primaire, 17,2% le niveau du secondaire collégial et 9,4% le niveau du secondaire qualifiant. Quant à l'enseignement supérieur, il ne concerne que 8,2 % de cette population.

Figure 14 : Répartition (%) de la population de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence Région Drâa-Tafilalet



CHAPITRE IV

ACTIVITE ECONOMIQUE

IV. Activité économique

Il s'agit de cerner la participation de la population à l'activité économique à travers le type d'activité et le taux net d'activité, ainsi que la situation dans la profession.

IV.1 Type et taux d'activité

Deux niveaux d'analyse sont retenus à savoir, la répartition de la population selon le type d'activité et le taux net d'activité atteint.

IV.1.1 Population selon le type d'activité

La répartition de la population en population active et population inactive et par sexe est donnée par le tableau suivant :

Tableau 22 : Répartition de la population âgée de 15 ans et plus selon l'activité et le sexe-2024-

Désignation		Population Active	Population Inactive	Population Total
Drâa-Tafilalet	Masculin	346 221	203 721	550 206
	Féminin	48 709	544 426	593 160
	Total	**394 930**	**748 147**	**1 143 366**
Maroc	Masculin	8 847 223	4 335 404	13 191 335
	Féminin	2 290 465	11 323 934	13 615 114
	Total	**11 137 688**	**15 659 338**	**26 806 449**
Région/ Nation (total)		**3,5%**	**4,8%**	**4,3%**

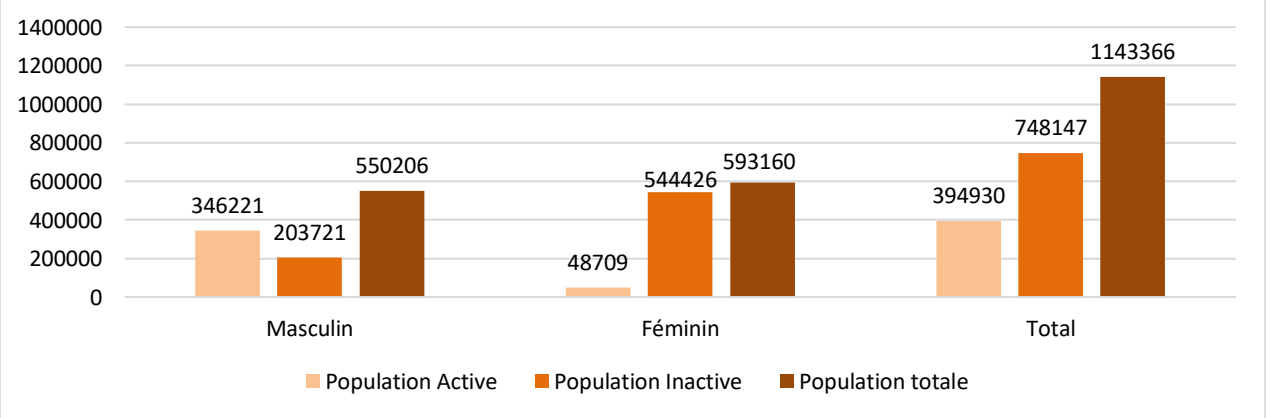
Source : HCP, RGPH 2024

En 2024, la population de la région Drâa-Tafilalet se compose de 394 930 personnes actives (3,5% de la population active nationale) et de 748 147 personnes inactives, soit 4,8% de la population inactive nationale).

Par sexe, la population active régionale est à prédominance masculine. En effet sur dix personnes actives, on ne trouve qu'une seule femme.

La population inactive quant à elle se caractérise par une représentativité plus importante des femmes, ainsi sur 10 personnes inactives on compte plus de 7 femmes.

Figure 15 : Répartition de la population de la région Drâa-Tafilalet selon le type d'activité et le sexe -RGPH 2024-



IV.1.2 Taux net d'activité

L'évolution du taux net d'activité par milieu de résidence, par sexe, aux niveaux régional et national est donnée par le tableau ci-dessous.

Tableau 23 : Taux net d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	Masculin	68,9	70,4	69,9	63,8	62,4	63,0
	Féminin	15,5	10,2	12,1	13,1	5,3	8,2
	Total	**41,2**	**39,1**	**39,8**	**37,3**	**32,9**	**34,5**
Maroc	Masculin	73,4	78,8	75,5	66,7	67,9	67,1
	Féminin	25,8	11,4	20,4	22,2	6,8	16,8
	Total	**49,1**	**45,1**	**47,6**	**43,8**	**37,6**	**41,6**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

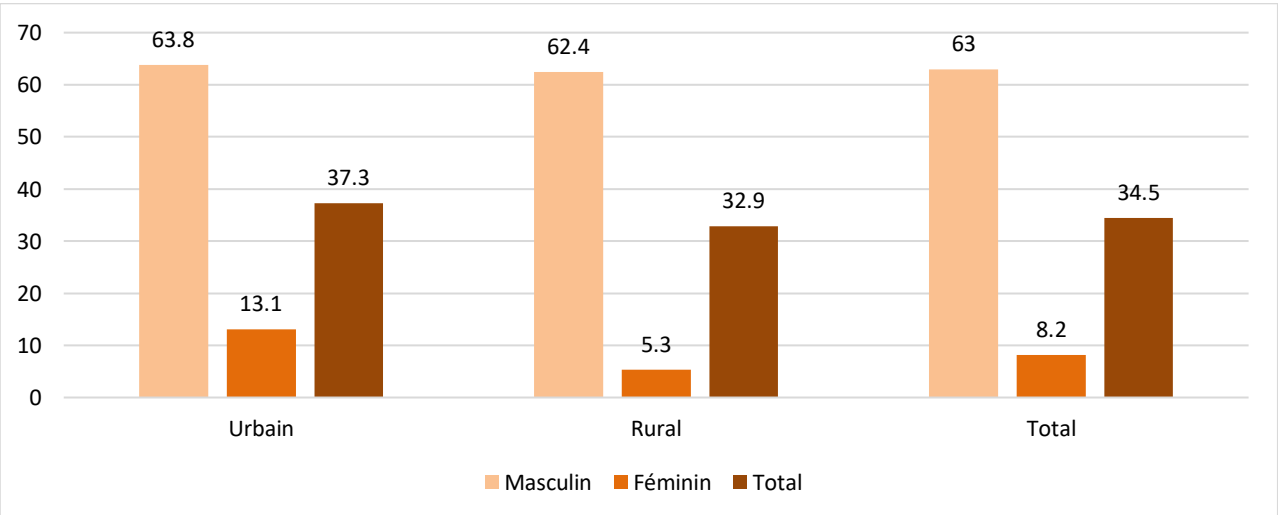
Le taux net d'activité de la population régionale, a vu son niveau diminuer entre 2014 et 2024 et ce, pour les deux sexes et pour les deux milieux de résidence.

En 2024, la région Drâa-Tafilalet a enregistré un taux net d'activité inférieur à celui enregistré au niveau national (34,5% contre 41,6%).

Par milieu de résidence, les taux nets d'activité enregistrés au niveau régional sont de l'ordre de 37,3% en milieu urbain et 32,9% en milieu rural, contre respectivement 43,8% et 37,6% au niveau national.

Par sexe, le taux net d'activité du sexe masculin est de 63 % contre seulement 8,2% pour le sexe féminin (67,1% et 16,8% respectivement au niveau national).

Figure 16 : Taux net d'activité (en%) selon le sexe et le milieu de résidence de la région Drâa-Tafilalet -RGPH 2024-



IV.2 Situation dans la profession

Les données relatives à la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé) sont résumées par le tableau suivant :

Tableau 24 : Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)

Désignation		Drâa-Tafilalet			Maroc		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Employeur	2,9	1,1	1,7	3,7	1,5	2,9
	Indépendant	27,1	32,4	30,6	25,2	37,5	29,8
	Salarié/ secteur public	25,8	5,3	12,4	14,4	3,2	10,2
	Salarié / secteur privé	39,4	48,0	45,0	52,3	39,7	47,6
	Aide familial	1,9	10,9	7,8	1,2	15,4	6,5
	Apprenti	0,9	0,8	0,9	0,9	0,7	0,9
	Associé ou partenaire	1,5	0,9	1,1	1,8	1,6	1,8
	Autre	0,5	0,6	0,6	0,4	0,5	0,4
2024	Employeur	2,5	1,1	1,7	3,2	1,5	2,6
	Indépendant	23,8	26,1	25,2	22,5	29,9	24,9
	Salarié/ secteur public	30,5	12,7	19,9	17,6	7,3	14,3
	Salarié / secteur privé	33,4	44,0	39,7	49,2	49,3	49,2
	Aide familial	1,5	4,0	3,0	0,8	4,3	1,9
	Apprenti	1,2	1,5	1,4	0,9	1,0	1,0
	Associé ou partenaire	2,2	1,7	1,9	2,4	2,0	2,3
	Autre	4,9	8,8	7,2	3,3	4,7	3,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

L'analyse de la situation professionnelle des actifs occupés de 15 ans et plus montre qu'en 2024, le salariat dans le secteur privé demeure le statut dominant à Drâa-Tafilalet (39,7%) comme au niveau national (49,2%). Dans la région, il est davantage présent en milieu rural (44%) qu'en milieu urbain (33,4%). Par rapport à 2014, sa part a toutefois diminué dans la région, passant de 45% à 39,7%.

Les indépendants occupent le deuxième rang, avec 25,2% dans la région contre 24,9% au Maroc. Leur part est également plus élevée en milieu rural, et elle a reculé depuis 2014, passant de 30,6 % à 25,2% dans la région.

Le salariat public arrive en troisième position avec 19,9% dans la région contre 14,3% au niveau national. Il reste fortement concentré en milieu urbain (30,5% contre 12,7% en rural). Il a toutefois enregistré une progression significative entre 2014 et 2024, sa part passant de 12,4% à 19,9% dans la région.

Les autres statuts restent minoritaires. On relève notamment une baisse importante de la part des aides familiaux, de 7,8% en 2014 à 3% en 2024 dans la région, tandis que la catégorie « Autre » progresse de 0,6% à 7,2%.

IV.3 Taux de chômage

Le taux de chômage par milieu de résidence et par sexe est donné par le tableau ci- dessous.

Tableau 25 : Taux de chômage (en%) selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		2014			2024		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	Masculin	13,9	11,3	12,2	19,5	21,5	20,8
	Féminin	42,0	26,1	33,2	34,3	28,9	32,1
	Total	**19,3**	**13,3**	**15,5**	**22,2**	**22,2**	**22,2**
Maroc	Masculin	15,2	8,3	12,4	19,7	20,7	20,1
	Féminin	30,5	26,2	29,6	25,5	28,5	25,9
	Total	**19,3**	**10,5**	**16,2**	**21,2**	**21,4**	**21,3**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

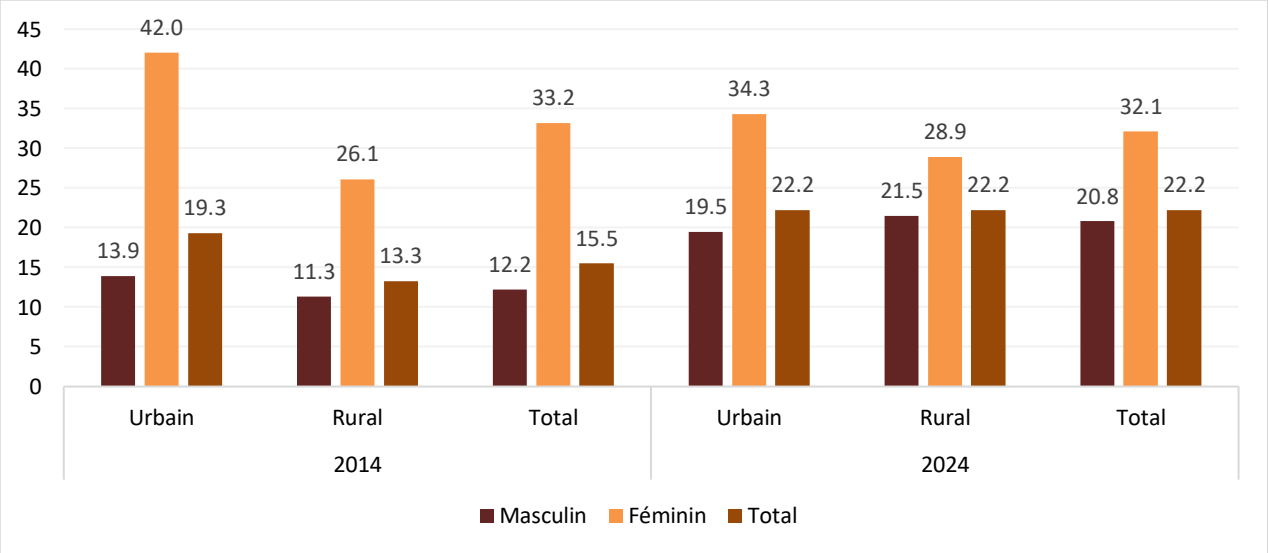
Le taux de chômage dans la région de Drâa-Tafilalet est passé de 15,5% en 2014 à 22,2% en 2024, soit une hausse de 6,7 points, contre 5,1 points au niveau national (de 16,2% à 21,3%).

Par milieu de résidence, le chômage régional a augmenté de 19,3% à 22,2% en milieu urbain et de 13,3% à 22,2% en milieu rural. Ainsi, en 2024, les deux milieux présentent le même taux de chômage.

Par sexe, les femmes restent plus touchées, malgré une légère baisse de leur taux, de 33,2% en 2014 à 32,1% en 2024. Chez les hommes, le taux a fortement progressé, passant de 12,2% à 20,8%.

Au total, la région connaît entre 2014 et 2024 une hausse du chômage, particulièrement marquée en milieu rural et chez les hommes.

Figure 17 : Taux de chômage (en %) de la population de la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence



CHAPITRE V

MENAGES ET CONDITIONS D'HABITATION

V. Ménages et conditions d'habitation

Il s'agit dans ce chapitre d'analyser les effectifs des ménages, leur taille et leurs conditions d'habitation à travers le type et l'ancienneté des logements et les équipements de base des logements occupés, ainsi que les caractéristiques des chefs de ménages.

V.1 Ménages

Selon le recensement général de la population et de l'habitat, le ménage est défini comme étant un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont communes.

V.1.1 Effectif des ménages

Les effectifs des ménages recensés au niveau de la région Drâa-Tafilalet, par milieu de résidence, entre les deux recensements 2014 et 2024, sont présentés dans le tableau qui suit :

Tableau 26 : Effectif des ménages selon le milieu de résidence

Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	114 631	163 367	277 998	139 655	199 322	338 977
Maroc	4 807 743	2 506 063	7 313 806	6 173 930	3 101 108	9 275 038
Région/ Nation (%)	**2,4**	**6,5**	**3,8**	**2,3**	**6,4**	**3,6**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Durant la période séparant les deux derniers recensements, le nombre des ménages de la région est passé de 277 998 à 338 977, ce qui correspond à une croissance d'un effectif de 60 979 ménages, dont 41 % en milieu urbain et 59% en milieu rural.

En 2024, les ménages de la région représentent 3,6% de l'ensemble des ménages du Royaume contre 3,8% en 2014.

Par ailleurs, les deux milieux de résidence de la région Drâa-Tafilalet ont vu leur nombre de ménages augmenter pendant la période intercensitaire, ainsi les proportions des ménages urbains ainsi que ruraux se sont élevées également de 22% (Taux d'accroissement global).

V.1.2 Taille des ménages

Tableau 27 : Taille moyenne des ménages selon le milieu de résidence

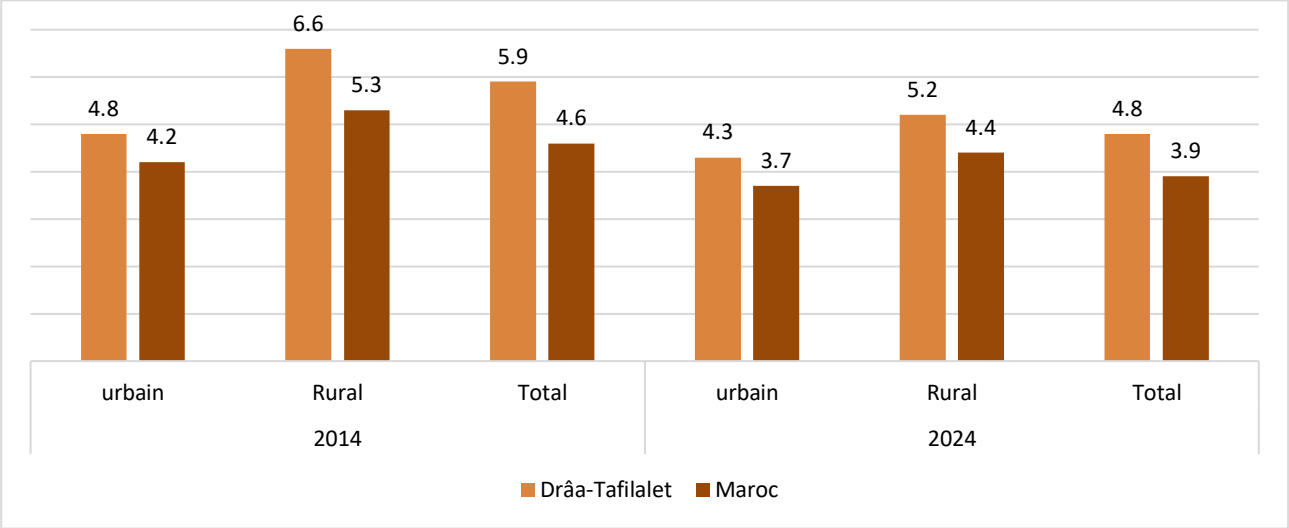
Désignation	2014			2024		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Drâa-Tafilalet	4,8	6,6	5,9	4,3	5,2	4,8
Maroc	4,2	5,3	4,6	3,7	4,4	3,9

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Au cours de la période intercensitaire (2014-2024), le nombre moyen de personnes par ménage a connu une légère diminution au niveau régional, en passant de 5,9 personnes en 2014 à 4,8 en 2024. Cette taille reste supérieure à celle enregistrée au niveau national.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages de la région, en 2024, est plus élevée en milieu rural (5,2) qu'en milieu urbain (4,3). Ainsi un ménage rural compte en moyenne une personne de plus dans chaque ménage par rapport à un ménage urbain.

Figure 18 : Taille moyenne des ménages par milieu de résidence



V.2 Chefs de ménage

Le chef de ménage est la personne résidente et reconnue comme tel par les autres membres du ménage. C'est la personne qui dispose d'une autorité morale ou matérielle au sein du ménage.

V.2.1 Répartition des chefs de ménage

Tableau 28: Répartition (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total
2014	Masculin	82,9	84,4	83,8
	Féminin	17,1	15,6	16,2
2024	Masculin	80,4	81,8	81,2
	Féminin	19,6	18,2	18,8

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

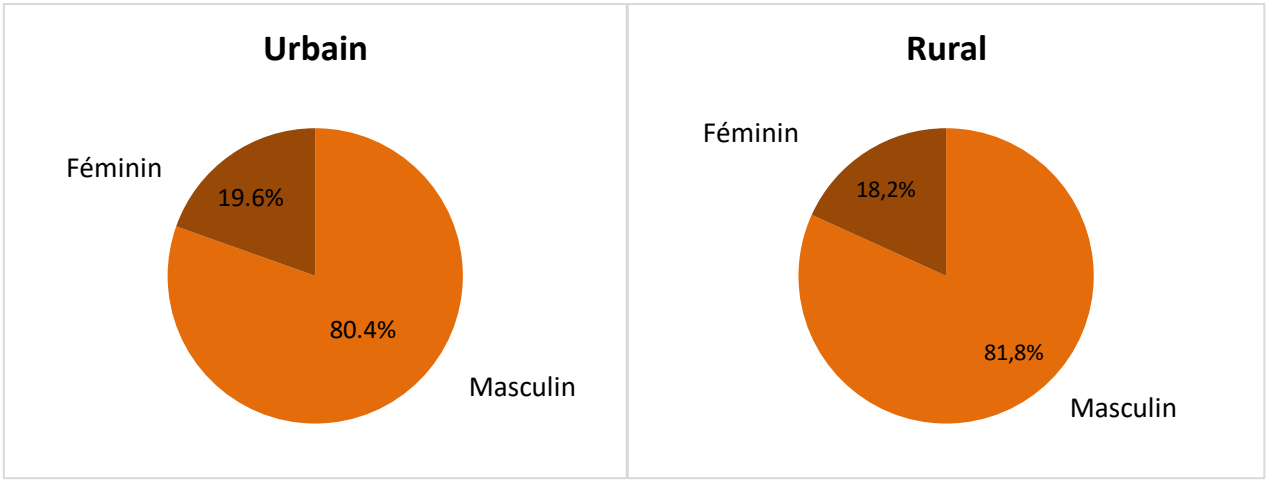
L'analyse de la répartition des chefs de ménage révèle une forte prédominance masculine au niveau régional. En effet, en 2014, les hommes représentaient 83,8% des chefs de ménage, contre 16,2% pour les femmes. En 2024, la part des chefs de ménage masculins s'établit à 81,2%, tandis que celle des femmes atteint 18,8%. Ainsi, entre 2014 et 2024, la proportion des femmes chefs de ménage a progressé de 2,6 points passant de 16,2% à 18,8%, tandis que celle des hommes a diminué de 2,6 points passant de 83,8% à 81,2%.

La structure par milieu de résidence met en évidence un écart marqué entre les zones urbaines et rurales. La part des femmes chefs de ménage atteint 19,6% en milieu urbain contre 18,2 % en milieu rural, traduisant une légère surreprésentation des femmes urbaines dans ce statut.

Cette évolution est également perceptible selon le milieu de résidence. En milieu urbain, la part des femmes chefs de ménage est passée de 17,1% en 2014 à 19,6 % en 2024, soit une augmentation de 2,5 points. Parallèlement, la proportion des hommes est passée de 82,9 % à 80,4 %. En milieu rural, la progression de la part des femmes est légèrement plus importante, passant de 15,6% en 2014 à 18,2% en 2024, soit un gain de 2,6 points, alors que la part des hommes a diminué de 84,4% à 81,8%.

Ces résultats confirment la prépondérance masculine dans la chefferie des ménages, mais aussi une évolution progressive du rôle des femmes.

Figure 19 : Répartition (%) des chefs de ménage de la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence -RGPH 2024-



V.2.2 Taux d'analphabétisme

Tableau 29: Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence

Désignation		Drâa-Tafilalet		
		Urbain	Rural	Total
2014	Masculin	21,8	53,6	40,6
	Féminin	64,5	86,6	77,0
	Total	29,1	58,7	46,5
2024	Masculin	17,3	43,8	33,0
	Féminin	53,2	77,5	67,2
	Total	24,6	50,3	39,8

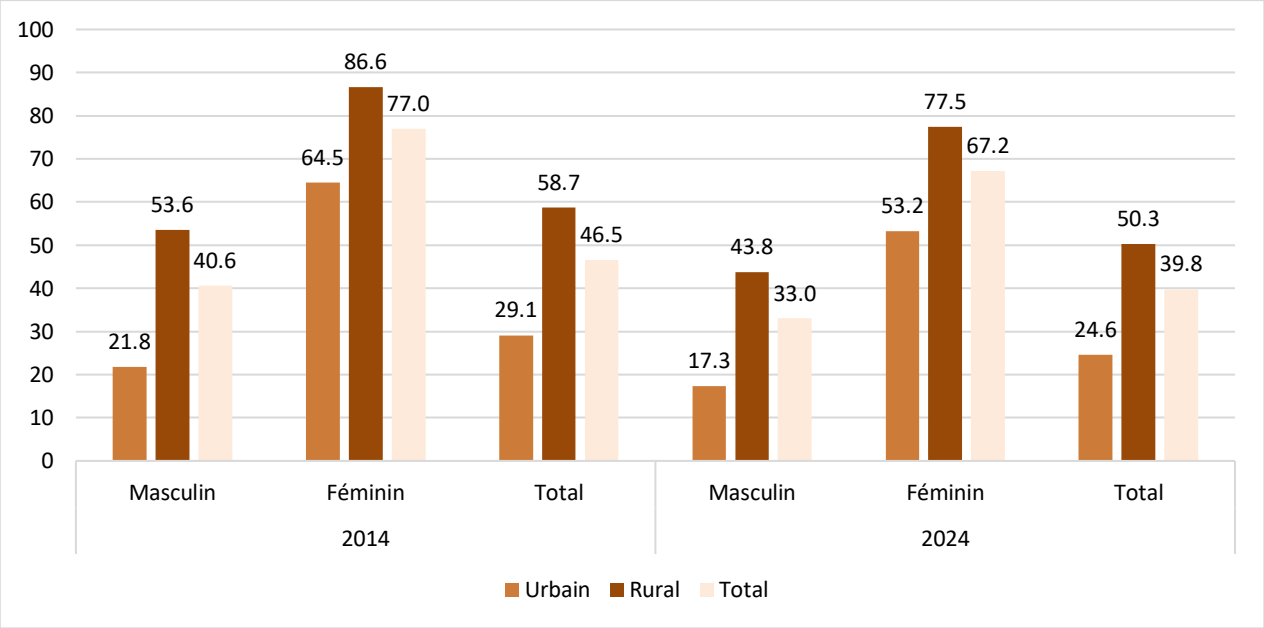
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Le taux d'analphabétisme des chefs de ménage demeure élevé aussi bien dans la région Drâa-Tafilalet qu'à l'échelle nationale, avec des écarts marqués selon le sexe et le milieu de résidence. Toutefois, une amélioration notable est observée entre 2014 et 2024.

En moyenne, 39,8% des chefs de ménage à Drâa-Tafilalet sont analphabètes en 2024, contre 46,5% en 2014, soit une baisse de 6,7 points. Cette diminution concerne aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. En effet, le taux est passé de 29,1% à 24,6% en milieu urbain et de 58,7% à 50,3 % en milieu rural. Malgré cette amélioration, l'analphabétisme demeure nettement plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain.

L'analyse selon le sexe fait apparaître une situation plus défavorable pour les femmes chefs de ménage, bien que leur taux d'analphabétisme ait également diminué entre 2014 et 2024. En milieu urbain, il est passé de 64,5% en 2014 à 53,2% en 2024, soit une baisse de 11,3 points. En milieu rural, la diminution est moins importante, le taux passant de 86,6% à 77,5%, soit 9,1 points de moins. Chez les hommes, le taux a également reculé, passant de 21,8 % à 17,3 % en milieu urbain et de 53,6 % à 43,8 % en milieu rural.

Figure 20 : Taux d'analphabétisme (%) des chefs de ménage dans la région Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence



V.2.3 Niveau d'étude des chefs de ménage

Tableau 30 : Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage selon le sexe et le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet

	Niveau d'études	Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
2014	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	23,7	65,4	30,8	52,7	87,0	58,1	40,9	77,3	46,8
	Préscolaire moderne/traditionnel	2,9	0,9	2,5	6,4	0,7	5,5	5,0	0,8	4,3
	Primaire	30,4	17,5	28,2	28,0	8,3	25,0	29,0	12,3	26,3
	Secondaire collégial	14,5	6,5	13,2	6,8	1,4	6,0	10,0	3,6	8,9
	Secondaire qualifiant	14,2	4,8	12,6	3,2	0,9	2,9	7,7	2,6	6,9
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	14,2	4,9	12,6	2,7	1,7	2,6	7,4	3,1	6,7
2024	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	20,5	56,1	27,7	47,5	80,0	53,8	36,5	69,9	43,1
	Préscolaire moderne/traditionnel	0,7	0,6	0,7	0,5	0,2	0,4	0,6	0,3	0,5
	Primaire	26,5	18,7	24,9	29,8	11,8	26,3	28,4	14,7	25,7
	Secondaire collégial	18,4	8,7	16,5	12,8	3,0	10,9	15,1	5,4	13,2
	Secondaire qualifiant	15,6	6,6	13,7	4,8	1,4	4,1	9,2	3,6	8,1
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	18,3	9,4	16,5	4,7	3,6	4,5	10,2	6,1	9,4

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

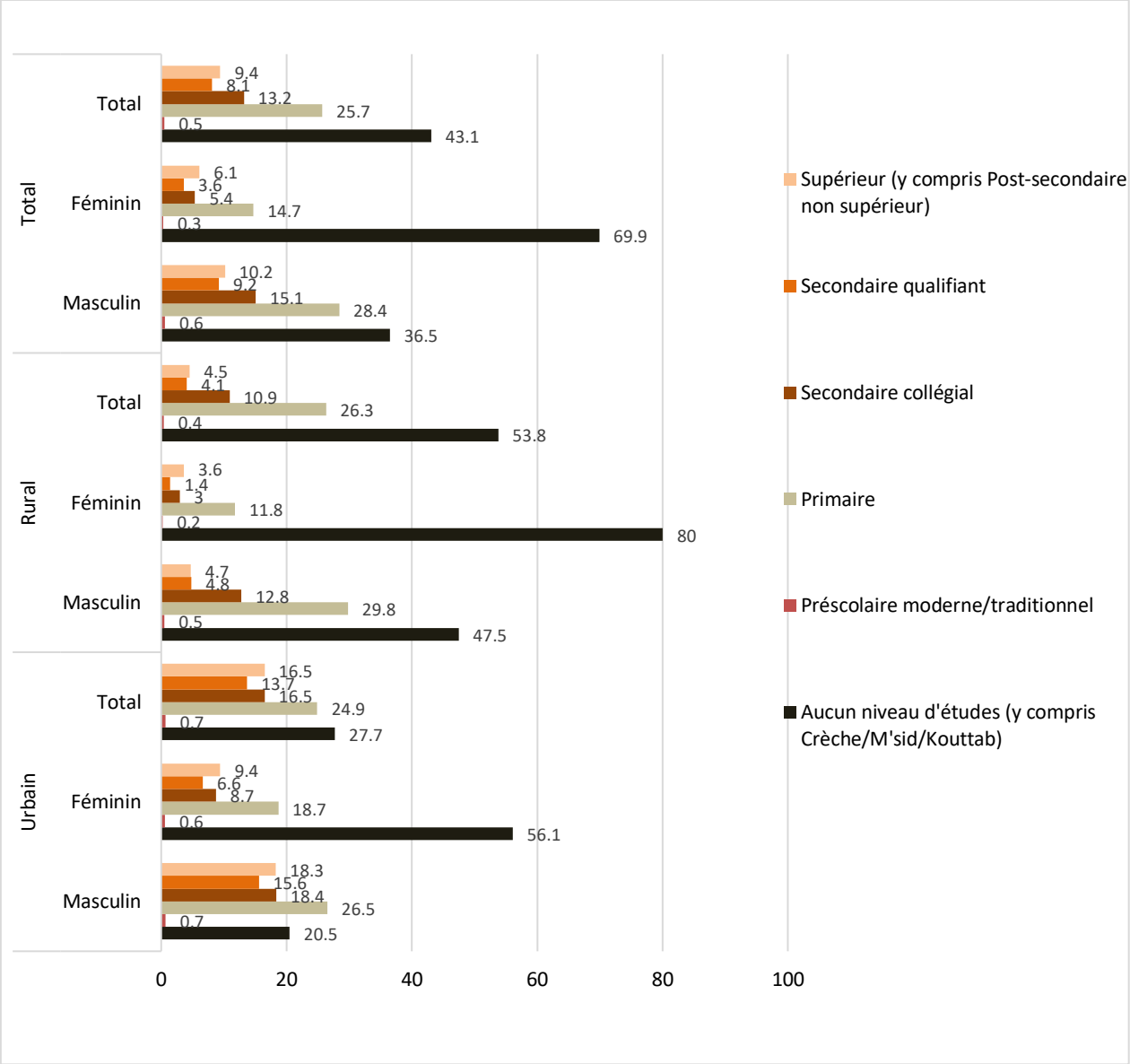
L'analyse du niveau d'instruction des chefs de ménage à Drâa-Tafilalet met en évidence une amélioration entre 2014 et 2024, malgré la persistance d'importantes disparités selon le sexe et le milieu de résidence.

En 2024, 43,1% des chefs de ménage n'ont aucun niveau d'études, contre 46,8 % en 2014, soit une baisse de 3,7 points. Cette proportion reste toutefois nettement plus élevée chez les femmes (69,9%) que chez les hommes (36,5%), ainsi qu'en milieu rural (53,8%) par rapport au milieu urbain (27,7%).

Les niveaux d'études plus élevés progressent également. La part des chefs de ménage ayant un niveau primaire passe de 26,3% en 2014 à 25,7% en 2024. Celle du secondaire collégial passe de 8,9% en 2014 à 13,2% en 2024, celle du secondaire qualifiant de 6,9% à 8,1%, tandis que le niveau supérieur progresse de 6,7% à 9,4%. Cette amélioration est particulièrement visible en milieu urbain, où la part du niveau supérieur atteint 16,5% en 2024 contre 12,6 % en 2014, alors qu'elle reste limitée à 4,5% en milieu rural.

Ainsi, malgré une progression générale du niveau d'instruction au cours de la période 2014-2024, la structure éducative des chefs de ménage demeure marquée par de fortes disparités entre hommes et femmes et entre milieux urbain et rural, le déficit d'instruction restant particulièrement important chez les femmes et en milieu rural.

Figure 21: Niveau d'études dans l'enseignement général (%) des chefs de ménage dans la région de Drâa-Tafilalet selon le sexe et le milieu de résidence -2024-



V.3 Conditions d'habitation des ménages

Dans cette section, les conditions d'habitation sont abordées du point de vue type, statut, taux d'occupation et ancienneté du logement ainsi que les équipements de base dans le logement.

V.3.1 Type de logement

Le recensement général de la population et de l'habitat a prévu une « typologie » de logement qui distingue entre villa, appartement, maison marocaine (traditionnelle et moderne), habitat sommaire ou bidonville et logement de type rural.

Tableau 31: Répartition (en%) des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence 2024

Type de logement	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Villa / Étage de villa	1,7	0,2	0,8	2,7	0,5	1,9
Appartement	2,7	0,3	1,3	24,4	1,2	16,6
Maison marocaine	86,9	35,1	56,5	68,0	40,5	58,8
Maison sommaire / Bidonville	0,2	0,2	0,2	3,3	2,6	3,0
Logement rural	8,0	63,3	40,4	0,8	53,3	18,4
Autre	0,6	1,0	0,8	0,9	1,8	1,2
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : HCP, RGPH 2024

Selon les résultats du dernier recensement, le logement occupé se caractérise par les types de logement suivants :

- Une prédominance de la maison marocaine vue que 56,5% des ménages de la région y habitent, ce qui est également le cas au niveau national où cette part s'est établie à 58,8%.
- Le logement de type rural vient en deuxième position puisqu'il abrite 40,4% des ménages contre 18,4% au niveau national.
- Les villas et les appartements sont occupés respectivement par seulement 0,8% et 1,3% des ménages au niveau régional contre 1,9% et 16,6% au niveau national.
- L'habitat sommaire ou bidonville héberge 0,2% des ménages de la région contre 3 % au niveau national.

L'examen des données du milieu urbain dévoile une dominance de type maison marocaine dans la région regroupant 86,9% des ménages, suivi par le logement de type rural qui persiste encore en milieu urbain en abritant 8% des ménages. Les appartements et les villas quant à eux, ne concernent respectivement que 2,7% et 1,7%.

En milieu rural, c'est le logement de type rural qui prédomine en abritant 63,3% des ménages, suivi par la maison marocaine qui se chiffre à 35,1% des ménages. Les logements sommaires ou bidonville ne concerne que 0,2%. Les autres types de logement demeurent marginaux, notamment les villas (0,2 %) et les appartements (0,3 %).

V.3.2 Ancienneté des logements

Les résultats se rapportant à la question sur l'ancienneté des logements sont résumés dans le tableau ci-après :

Tableau 32 : Répartition des ménages (en %) selon l'ancienneté du logement

Désignation		Moins de 10 ans		10 - 19 ans		20 - 49 ans		50 ans et plus	
		2014	2024	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Drâa- Tafilalet	Urbain	20,4	24,0	25,9	38,3	43,7	34,3	10,0	3,4
	Rural	15,7	17,8	18,8	25,4	43,1	37,5	22,5	19,2
	Total	**17,6**	**20,4**	**21,8**	**30,8**	**43,3**	**36,2**	**17,3**	**12,7**
Maroc	Urbain	20,7	23,8	23,6	30,7	40,8	38,1	14,9	7,4
	Rural	19,0	18,3	19,3	25,0	30,9	31,5	30,7	25,2
	Total	**20,1**	**22,0**	**22,2**	**28,8**	**37,4**	**35,9**	**20,3**	**13,3**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

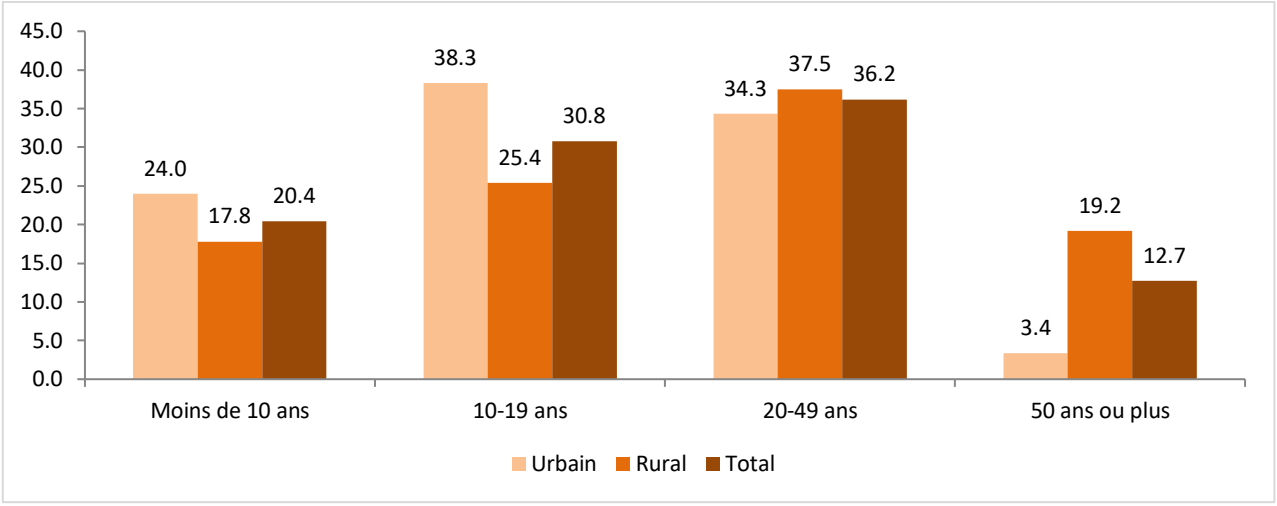
La consultation des données du RGPH 2014 et 2024 montre que, dans la région de Drâa-Tafilalet, la part des ménages logeant dans des logements dont l'ancienneté est comprise entre 20 et 49 ans demeure la plus importante. Elle s'établit à 36,2% en 2024, contre 43,3% en 2014, soit une diminution de 7,1 points. Malgré cette baisse, cette catégorie reste majoritaire et se situe en 2024 à un niveau très proche de celui enregistré au niveau national (35,9%, contre 37,4% en 2014).

Les ménages occupant des logements âgés de 10 à 19 ans arrivent en deuxième position. Leur proportion a connu une progression notable, passant de 21,8% en 2014 à 30,8% en 2024. Cette évolution est plus marquée que celle observée à l'échelle nationale, où la part correspondante est passée de 22,2% à 28,8%.

En troisième lieu, les ménages occupant des logements récents de moins de 10 ans représentent 20,4% en 2024, contre 17,6 % en 2014. Cette proportion reste toutefois légèrement inférieure à celle observée au niveau national, qui est passée de 20,1 % à 22% sur la même période.

Enfin, la part des ménages habitant dans des logements de 50 ans et plus a sensiblement diminué dans la région, passant de 17,3% en 2014 à 12,7% en 2024. Cette diminution est également observée au niveau national, où la proportion est passée de 20,3% à 13,3%.

Figure 22: Ménages (en%) selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence dans la région de Drâa-Tafilalet -RGPH 2024-



V.3.3 Statut d'occupation

Le statut d'occupation définit les situations suivantes : propriétaire ou copropriétaire, locataire et autre mode d'occupation. La répartition des ménages selon ces catégories est donnée dans le tableau qui suit :

Tableau 33 : Répartition des ménages (en%) de la région de Drâa-Tafilalet selon le statut d'occupation

Statut d'occupation	Urbain		Rural		Total	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Propriétaire	65,6	63,0	88,9	86,1	79,2	76,6
Locataire	25,7	26,3	2,1	3,3	11,9	12,8
Autres	8,7	10,7	9,0	10,6	8,9	10,6
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

La comparaison des résultats des deux derniers recensements 2014 et 2024 montre que la répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement est restée globalement stable, malgré une légère baisse de la proportion des propriétaires et une hausse relative des locataires et des autres statuts.

Par milieu de résidence, ces résultats révèlent qu'en milieu rural 86,1% des ménages de la région Drâa-Tafilalet sont des propriétaires de leur logement, contre seulement 63 % en milieu urbain.

Par ailleurs, les ménages urbains locataires quant à eux représentent 26,3% contre seulement 3,3% en milieu rural.

V.3.4 Occupation des logements (Ménages selon le nombre de pièces et taux d'occupation)

Le taux d'occupation est un indicateur qui mesure l'intensité d'occupation des logements, en renseignant sur le nombre moyen de personne qui y résident. Le tableau ci-après donne les résultats en question :

Tableau 34 : Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence

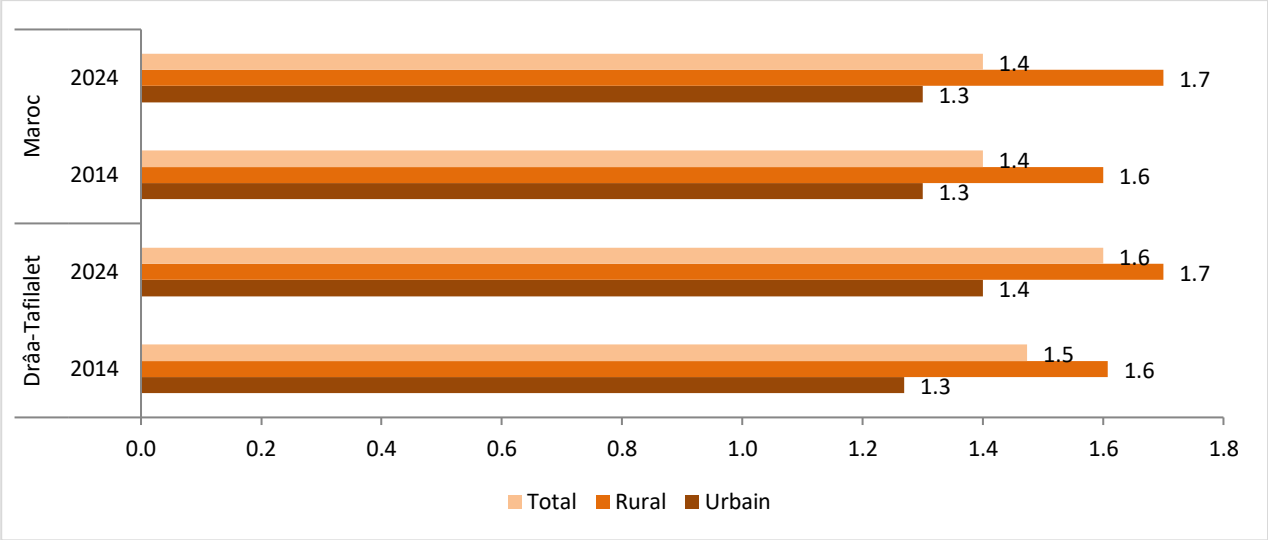
Milieu de résidence	Drâa-Tafilalet		Maroc	
	2014	2024	2014	2024
Urbain	1,3	1,4	1,3	1,3
Rural	1,6	1,7	1,6	1,7
Total	**1,5**	**1,6**	**1,4**	**1,4**

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

La lecture des données du tableau met en évidence qu'en 2024, le taux d'occupation des logements dans la région de Drâa-Tafilalet reste proche de celui observé au niveau national, avec respectivement 16 et 14 personnes pour 10 pièces.

Il est à noter qu'on compte en moyenne 14 personnes pour 10 pièces d'habitation en milieu urbain et 17 personnes en milieu rural. Cette concentration du nombre moyen de personnes par pièce en milieu rural peut s'expliquer, entre autres, par la différence des tailles des ménages.

Figure 23: Taux d'occupation (personne/pièce) selon le milieu de résidence - RGPH 2014 et 2024-



V.3.5 Nombre de pièces

Tableau 35 : Répartition des ménages sédentaires de la région de Drâa-Tafilalet selon le nombre de pièces (%)

Nombre de pièce		Urbain	Rural	Total
2014	Une pièce	3,3	3,8	3,6
	2 pièces	17,2	14,8	15,8
	3 pièces	34,2	24,4	28,5
	4 pièces	21,0	24,7	23,2
	5 pièces et plus	24,3	32,3	29,0
2024	Une pièce	5,6	8,8	7,5
	2 pièces	29,6	28,4	28,9
	3 pièces	36,0	32,2	33,8
	4 pièces	15,5	18,2	17,1
	5 pièces et plus	13,2	12,3	12,7

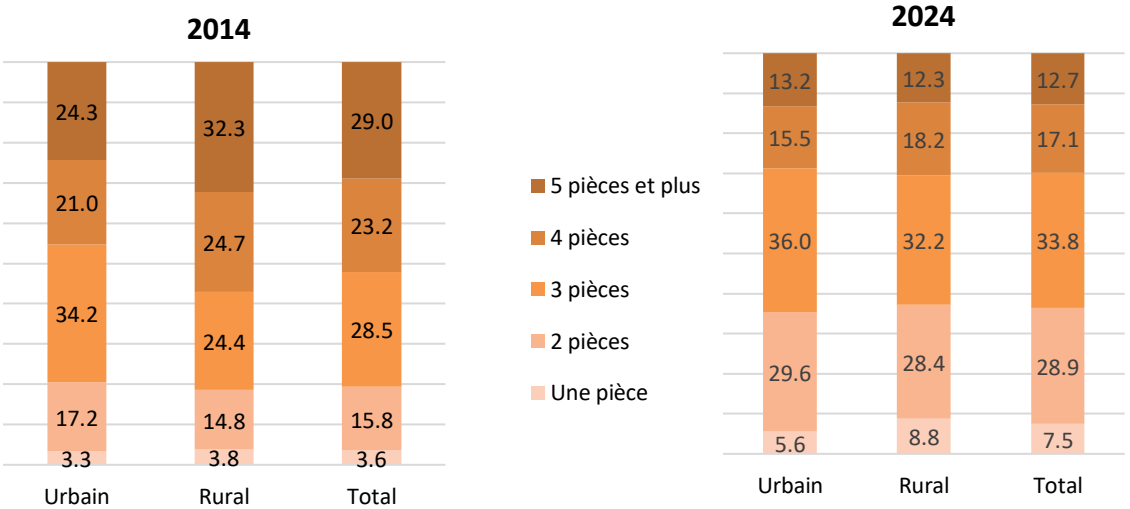
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du tableau ci-dessus montrent qu'en 2024, les logements de trois pièces constituent la catégorie la plus répandue, avec 33,8% des ménages sédentaires, contre 28,5% en 2014. Cette progression est observée aussi bien en milieu urbain (de 34,2% à 36%) qu'en milieu rural (de 24,4% à 32,2%).

Les logements de deux pièces occupent la deuxième position, passant de 15,8% en 2014 à 28,9% en 2024. À l'inverse, la part des logements de quatre pièces a diminué de 23,2% à 17,1%, tandis que celle des logements de cinq pièces et plus a fortement reculé, de 29% à 12,7%.

Enfin, les logements d'une seule pièce ont progressé, passant de 3,6% en 2014 à 7,5% en 2024, avec une hausse plus marquée en milieu rural (de 3,8% à 8,8%).

Figure 24: Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%)



V.3.6 Equipement des logements

Afin d'appréhender le mode et la qualité de vie, le HCP intègre des variables comme le degré d'équipement des logements. Ainsi, le recensement général de la population et de l'habitat prend en considération un certain nombre d'éléments (cuisine, eau, électricité etc.)

Tableau 36 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon les équipements de base dans le logement

Equipement de base dans le logement	Urbain		Rural		Total	
	2014	2024	2014	2024	2014	2024
Cuisine	97,1	98,6	87,4	91,2	91,4	94,2
W.C	98,2	99,4	83,6	93,0	89,6	95,7
Pièce d'eau	55,9	69,8	32,9	33,3	42,5	48,4
Électricité	96,2	98,7	89,6	95,8	92,4	97,0
Eau courante	92,2	96,5	74,7	86,5	81,9	90,6

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

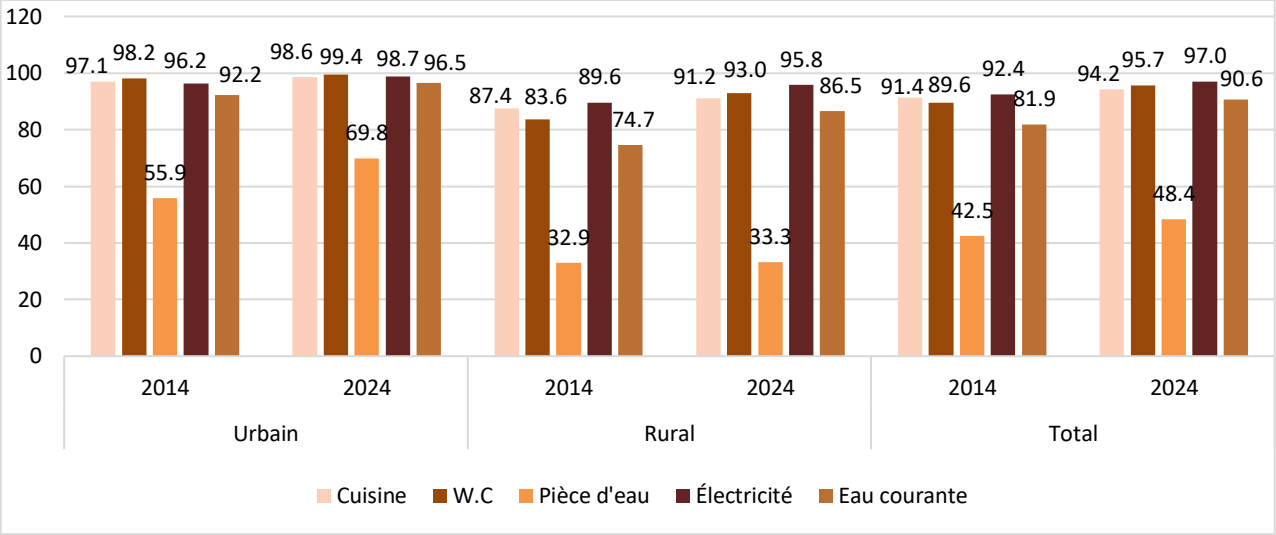
La comparaison des résultats des deux recensements de 2014 et 2024 prouve une amélioration de la part des ménages de la région disposant des équipements de base durant ces dix dernières années, notamment en milieu rural. En effet, la part des ménages ruraux reliés au réseau de distribution de l'eau courante est passée de 74,7% à 86,5% en 2024. En matière de raccordement au réseau d'électricité, on souligne une nette amélioration en milieu rural avec 6,2 points (de 89,6% en 2014 à 95,8% en 2024).

Quant aux autres équipements, il est à noter qu'en 2024, 93 % des ménages ruraux disposent de toilette à domicile (contre 83,6% en 2014), 33,3% disposent d'au moins une pièce d'eau (contre 32,9% en 2014).

En milieu urbain, bien que légère par rapport au milieu rural, le recensement de 2024 révèle une amélioration en termes d'accès aux équipements de base. On constate que 98,7% des ménages occupent un logement pourvu d'électricité (96,2% en 2014) et 96,5% des ménages habitent un logement doté de l'eau courante (92,2% en 2014).

Pour ce qui est des autres équipements, on note que 98,6% des ménages urbains de la région possèdent une cuisine (97,1% en 2014), 99,4% des ménages occupent un logement pourvu de salle de toilette (98,2% en 2014), et 69,8% des ménages ont une habitation disposant d'une ou plusieurs salles d'eau (55,9% en 2014).

Figure 25: Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon les équipements de base dans le logement et le milieu de résidence



V.3.7 Mode d'évacuation des eaux usées

Les modes d'évacuation des eaux usées étudiés par le recensement sont : réseau public, fosse septique et autre (puits perdus, dans la nature…).

Tableau 37 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence

Mode d'évacuation		Urbain	Rural	Total
2014	Réseau public d'assainissement	75,2	1,5	32,1
	Fosse sceptique	15,9	37,8	28,7
	Autre	8,9	60,7	39,2
2024	Réseau public d'assainissement	87,3	6,2	39,7
	Fosse sceptique	7,8	39,2	26,2
	Autre	4,9	54,6	34,0

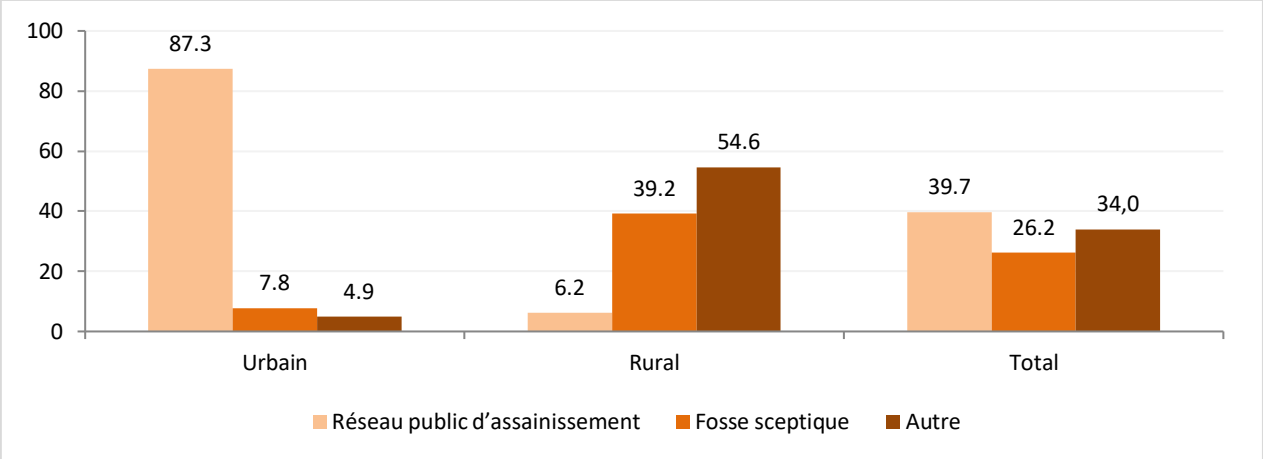
Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du RGPH montrent qu'en 2024, 39,7% des ménages de Drâa-Tafilalet sont raccordés au réseau public d'assainissement, contre 32,1 % en 2014. La part des ménages utilisant une fosse septique a légèrement diminué, passant de 28,7% à 26,2%, tandis que le recours aux autres modes d'évacuation est passé de 39,2% à 34%.

Par milieu de résidence, les disparités restent importantes. En milieu urbain, le raccordement au réseau public est passé de 75,2% en 2014 à 87,3% en 2024, alors qu'en milieu rural, il n'a progressé que de 1,5 % à 6,2%. À l'inverse, la fosse septique demeure davantage utilisée en milieu rural (39,2%) qu'en milieu urbain (7,8%). Le recours aux autres modes d'évacuation a toutefois reculé dans les deux milieux, de 60,7% à 54,6% en rural et de 8,9% à 4,9% en urbain.

Globalement, ces évolutions traduisent une amélioration de l'accès au réseau public d'assainissement, mais une forte disparité persiste entre les milieux urbain et rural.

Figure 26 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence -2024-



V.3.8 Mode de cuisson

Le recensement général de la population et de l'habitat de 2024 a pris en considération le mode de cuisson utilisé par les ménages marocains, Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages de la région selon les diverses modalités du mode de cuisson.

Tableau 38 : Répartition des ménages de la région Drâa-Tafilalet (en%) selon le mode de cuisson et le milieu de résidence -2024-

Mode de cuisson	Drâa-Tafilalet			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Gaz	98,3	76,3	85,4	99,2	87,1	95,2
Electricité	0,2	0,2	0,2	0,5	0,3	0,4
Charbon	0,1	0,5	0,3	0,0	0,5	0,2
Bois	1,3	22,7	13,9	0,2	11,8	4,0
Autre	0,1	0,2	0,2	0,1	0,4	0,2

Source : HCP, RGPH 2024

Les données du tableau ci-dessus révèlent que le gaz est le plus répandu pour la cuisson autant en milieu urbain qu'en milieu rural et aussi bien au niveau régional qu'au niveau national. Ainsi, la part des ménages utilisant le gaz comme mode de cuisson s'élève à 85,4% contre 95,2% au niveau national.

Pour ce qui est du bois, il est plus utilisé en milieu rural par 22,7% des ménages contre 1,3% seulement en milieu urbain.

Quant aux autres modes de cuisson, (l'électricité, le charbon) leur utilisation reste faible, soient respectivement 0,2%, 0,3% au niveau régional contre 0,4%, 0,2% au niveau national.

V.3.9 Mode d'évacuation des déchets ménagers

Le tableau ci-dessous donne la répartition des ménages en 2024 selon les diverses modalités du mode d'évacuation des déchets ménagers.

Tableau 39 : Répartition (en%) des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers par milieu de résidence

Mode d'évacuation des déchets		Drâa-Tafilalet			Maroc		
		Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
2014	Bac à ordures de la commune	35,4	3,7	16,9	68,3	3,4	46,1
	Camion de la commune / Camion privé	57,4	9,0	29,1	26,6	5,3	19,3
	Dans la nature/Autre	7,2	87,3	54,0	5,1	91,3	34,6
2024	Bac à ordures de la commune	52,2	16,8	31,4	79,0	11,8	56,5
	Camion de la commune / Camion privé	44,4	23,0	31,9	18,4	8,2	15,0
	Dans la nature /Autre	3,4	60,2	36,7	2,7	79,9	28,5

Source : HCP, RGPH 2014 et 2024

Les données du tableau montrent qu'en 2024, 31,9% des ménages de Drâa-Tafilalet évacuent leurs déchets par camion communal ou privé, 31,4% utilisent les bacs à ordures de la commune et 36,7% recourent à d'autres modes, notamment le dépôt dans la nature. Par rapport à 2014, l'utilisation des bacs et des camions a progressé, passant respectivement de 16,9% à 31,4% et de 29,1% à 31,9%, tandis que le recours à la nature a reculé de 54% à 36,7%.

En milieu urbain, l'utilisation des bacs à ordures a augmenté de 35,4% en 2014 à 52,2% en 2024, tandis que le recours aux camions a diminué de 57,4% à 44,4%. La situation reste toutefois moins favorable qu'au niveau national, où les bacs sont utilisés par 79% des ménages urbains.

En milieu rural, le dépôt dans la nature demeure le mode dominant, malgré une baisse de 87,3% à 60,2% entre 2014 et 2024. L'utilisation des bacs communaux et des camions a, en revanche, progressé respectivement de 3,7% à 16,8% et de 9% à 23%.

Globalement, ces évolutions traduisent une amélioration des modes de gestion des déchets ménagers, mais les disparités entre les milieux urbain et rural restent importantes.

CHAPITRE VI

EQUIPEMENT DE LA POPULATION EN MOYENS NUMÉRIQUES

VI. Equipement de la population en moyens numériques

Ce chapitre présente les principaux indicateurs relatifs à l'accès et à l'usage des technologies de l'information et de la communication au sein de la population régionale. Il met en évidence les disparités selon le niveau d'instruction et le milieu de résidence en matière d'utilisation d'Internet, de possession de téléphone mobile et d'ordinateur personnel.

VI.1 Utilisation d'Internet

VI.1.1 Utilisation d'Internet selon l'âge

L'analyse de l'utilisation d'Internet au cours des trois derniers mois révèle un contraste marqué entre enfants et adultes : les enfants, surtout en milieu rural, restent nettement moins connectés, tandis qu'en zone urbaine leur usage est plus répandu, avec des niveaux relativement similaires entre garçons et filles. Chez les adultes, l'accès à Internet est beaucoup plus élevé, particulièrement en milieu urbain où les infrastructures sont mieux développées, mais les écarts entre hommes et femmes se creusent, surtout en milieu rural où les femmes restent fortement désavantagées. Globalement, l'usage d'Internet augmente nettement au passage à l'âge adulte, mais les inégalités liées au milieu de résidence et au sexe persistent et demeurent particulièrement prononcées en zone rurale.

Tableau 40 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon l'âge (%) -2024-

Âge		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Drâa-Tafilalet	5-14 ans	28,0	27,5	27,8	9,8	8,2	9,0	16,1	14,9	15,5
	15 ans et plus	71,0	59,3	64,9	53,5	34,3	43,6	60,0	43,7	51,5
Maroc	5-14 ans	35,5	35,1	35,3	11,7	10,2	11,0	25,7	24,8	25,3
	15 ans et plus	73,5	67,1	70,2	48,4	32,3	40,4	64,4	55,0	59,6

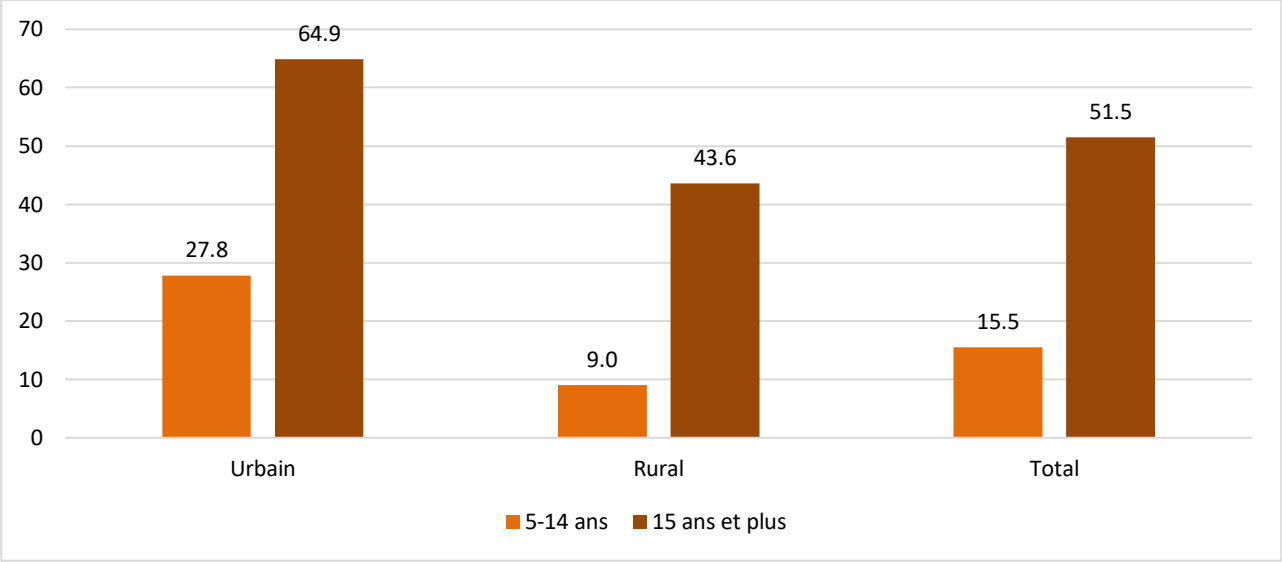
Source : HCP, RGPH 2024

L'usage d'Internet dans la région de Drâa-Tafilalet demeure relativement faible, particulièrement chez les enfants âgés de 5 à 14 ans, dont seulement 15,5% ont utilisé Internet au cours des trois derniers mois, contre 51,5% parmi les personnes âgées de 15 ans et plus. Au niveau national, ces proportions atteignent respectivement 25,3% et 59,6%.

Selon le milieu de résidence, l'utilisation d'Internet est nettement plus répandue en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans la région de Drâa-Tafilalet, les pourcentages d'utilisation s'élèvent à 27,8% contre 9% chez les 5-14 ans, et à 64,9 % contre 43,6 % chez les personnes de 15 ans et plus. Ces écarts témoignent d'une fracture numérique persistante entre les zones urbaines et rurales.

Par ailleurs, les hommes utilisent davantage Internet que les femmes. Cette disparité est particulièrement marquée en milieu rural chez les personnes âgées de 15 ans et plus, où le pourcentage d'utilisation atteint 53,5 % chez les hommes contre 34,3 % chez les femmes. Ces résultats mettent en évidence des inégalités d'accès et d'usage des technologies numériques liées à la fois au genre et au milieu de résidence.

Figure 27 : Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois dans la région Drâa-Tafilalet selon l'âge (%),2024



VI.1.2 Utilisation d'Internet selon le niveau d'étude

L'analyse du pourcentage de la population ayant utilisé Internet au cours des trois derniers mois révèle une corrélation positive entre le niveau d'instruction et l'usage d'Internet. La proportion des utilisateurs est plus élevée chez les personnes ayant un niveau d'enseignement secondaire ou supérieur, tandis qu'elle demeure faible chez les individus n'ayant reçu aucune instruction. Cette tendance est plus marquée en milieu urbain, où l'accès aux infrastructures numériques est plus développé, alors que le milieu rural enregistre encore des niveaux d'usage relativement faibles, notamment chez les femmes.

Tableau 41 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude, le sexe et le milieu de résidence (%) -2024

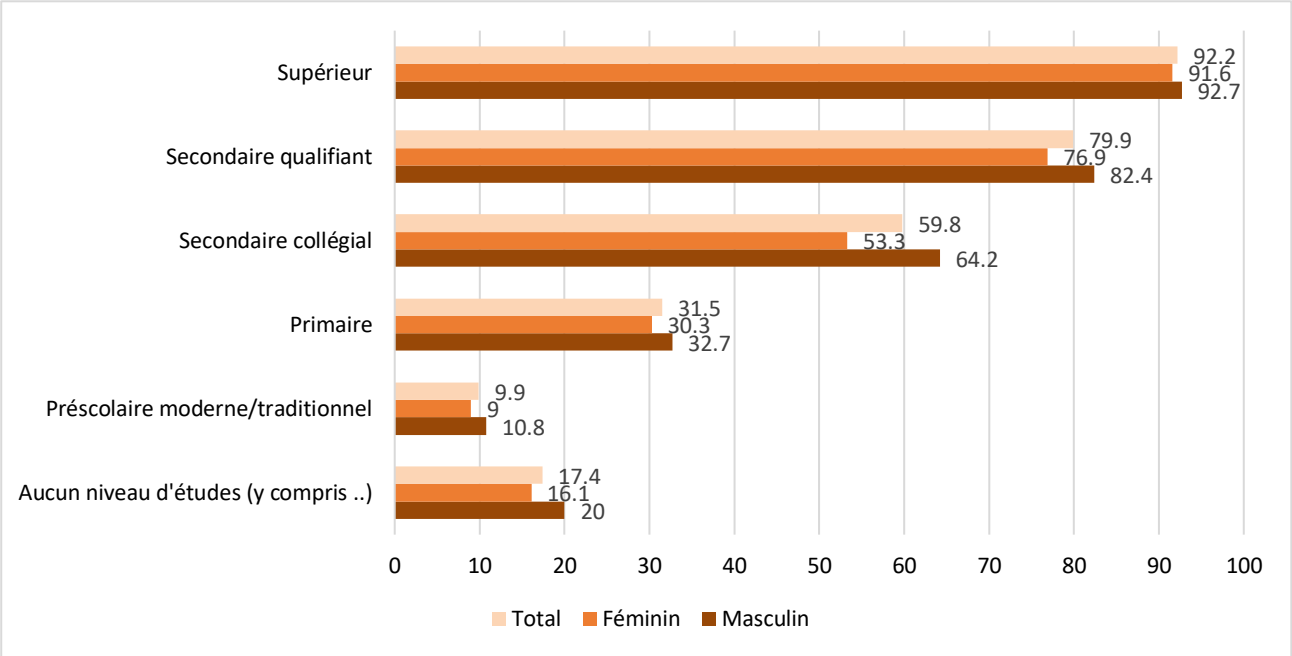
Niveau d'étude	Urbain			Rural			Total		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	22,9	22,7	22,8	19,2	13,7	15,6	20,0	16,1	17,4
Préscolaire moderne/traditionnel	18,2	16,0	17,2	6,0	4,5	5,3	10,8	9,0	9,9
Primaire	38,5	40,5	39,5	29,8	24,8	27,4	32,7	30,3	31,5
Secondaire collégial	71,4	66,9	69,4	59,9	42,6	53,3	64,2	53,3	59,8
Secondaire qualifiant	87,6	85,5	86,6	76,6	66,6	72,1	82,4	76,9	79,9
Supérieur	95,5	94,9	95,2	89,6	87,3	88,6	92,7	91,6	92,2

Source : HCP, RGPH 2024

Ainsi, parmi les personnes sans niveau d'études, seuls 17,4% ont utilisé Internet récemment, contre 9,9% parmi celles ayant suivi un enseignement préscolaire ou traditionnel. Cette proportion s'élève à 31,5% pour le niveau primaire, traduisant une adoption encore limitée des technologies numériques parmi les moins instruits. L'usage devient plus fréquent à partir du secondaire collégial avec 59,8% d'utilisateurs, puis grimpe à 79,9% pour le secondaire qualifiant. Il atteint son maximum parmi les diplômés du supérieur, où plus de neuf personnes sur dix (92,2%) ont accédé à Internet récemment. Ce constat est valable pour le milieu urbain et rural.

Cependant, les écarts entre milieux de résidence restent notables, les habitants des zones urbaines affichent systématiquement des taux plus élevés que ceux du milieu rural, quelle que soit la catégorie d'instruction. De même, les différences entre sexes sont relativement faibles dans les milieux urbains mais plus marquées en zones rurales, au profit des hommes.

Figure 28 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude et le sexe (%) -RGPH 2024-



VI.2 Accès aux moyens numériques

VI.2.1 Possession d'un téléphone mobile personnel

L'équipement en téléphone mobile personnel est largement répandu au sein de la population régionale. Cet indicateur témoigne d'un taux de pénétration élevé, aussi bien en milieu urbain que rural. Cependant, on observe un écart modéré entre les sexes, les hommes étant légèrement plus équipés que les femmes. Cette généralisation du téléphone mobile, même dans les zones rurales, illustre la démocratisation de l'accès à la communication numérique, facilitée par la couverture des réseaux mobiles et la baisse du coût des appareils.

Tableau 42 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet possédant un téléphone mobile personnel (%) -2024-

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	73,1	68,1	70,0
Féminin	68,5	55,7	60,4
Total	70,8	61,8	65,1

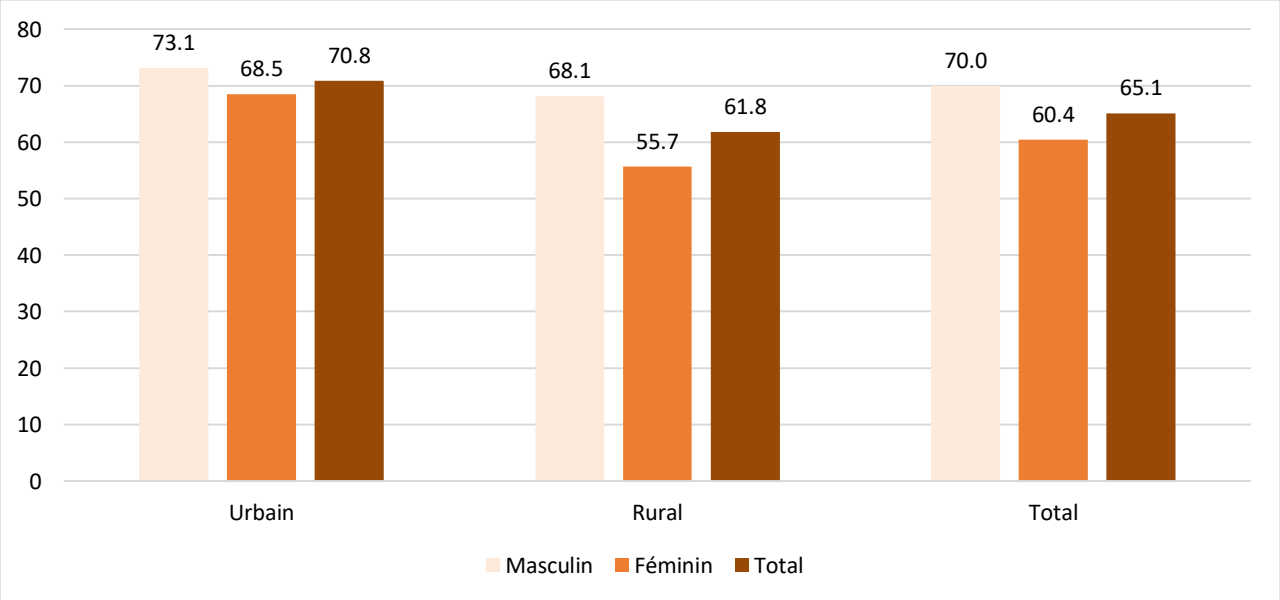
Source : HCP, RGPH 2024

L'analyse des données montre que la possession d'un téléphone mobile personnel est largement répandue dans la région, avec un taux global de 65,1% parmi la population. Toutefois, des disparités notables persistent selon le milieu de résidence et le sexe.

En effet, la possession est plus élevée en milieu urbain 70,8% qu'en milieu rural (61,8%), traduisant un meilleur accès aux équipements de communication dans les villes. De plus, les hommes affichent des taux plus élevés (70%) que les femmes (60,4%), écart qui se creuse davantage en zones rurales, où seules 55,7% des femmes disposent d'un téléphone personnel, contre 68,1% des hommes.

Ces résultats confirment que, malgré la forte diffusion du mobile dans l'ensemble de la population, les inégalités territoriales et de genre demeurent significatives, notamment dans les zones rurales, où les contraintes économiques et sociales limitent encore l'accès des femmes aux technologies de communication.

Figure 29 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet possédant un téléphone mobile personnel (%) -RGPH 2024-



VI.2.2 Possession d'un ordinateur personnel

La possession d'un ordinateur personnel reste en revanche plus limitée, et se concentre principalement dans les zones urbaines. Les disparités selon le niveau d'instruction et le sexe sont plus importants, les ménages dont les membres ont un niveau d'éducation élevé sont plus susceptibles de posséder un ordinateur. Cette situation reflète les inégalités d'accès aux outils informatiques, particulièrement marquées entre les milieux de résidence, et souligne la nécessité de renforcer les politiques d'inclusion numérique.

Tableau 43 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet possédant un ordinateur personnel (%) -2024-

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	12,0	3,4	6,5
Féminin	6,5	1,6	3,4
Total	9,2	2,5	4,9

Source : HCP, RGPH 2024

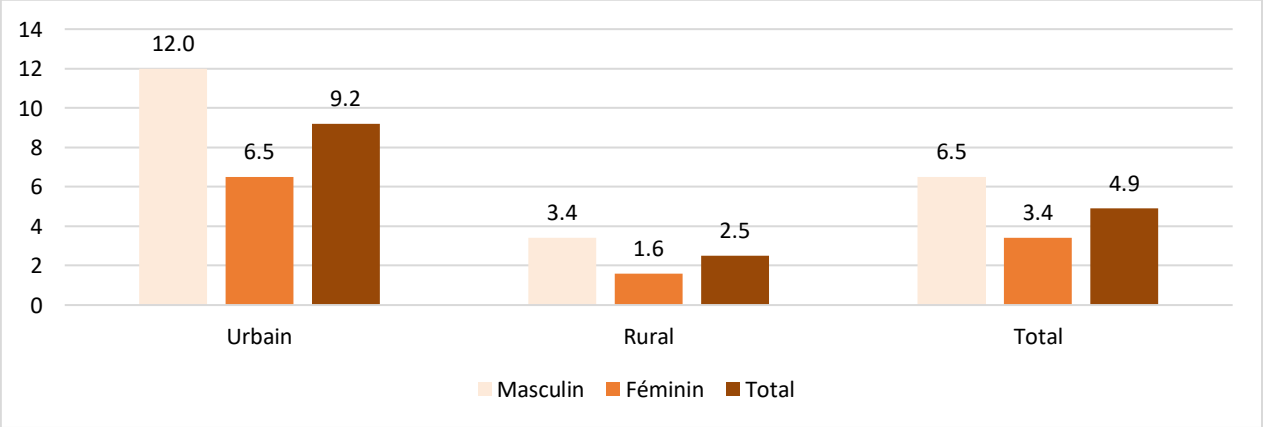
L'analyse des données montre que la possession d'un ordinateur personnel demeure relativement limitée dans la région, avec un taux global de 4,9% parmi la population. Cette proportion traduit un niveau d'équipement encore faible, en particulier dans les zones rurales.

En effet, la possession d'un ordinateur est nettement plus élevée en milieu urbain (9,2%) qu'en milieu rural (2,5%), illustrant les disparités persistantes d'accès aux équipements informatiques entre les deux milieux.

Les écarts entre les sexes sont également notables, 6,5% des hommes disposent d'un ordinateur personnel, contre seulement 3,4% des femmes. Cette disparité s'observe aussi bien en milieu urbain (12% des hommes contre 6,5% des femmes) qu'en milieu rural (3,4% contre 1,6% respectivement).

Ces résultats confirment la faible diffusion des outils informatiques dans la région, en particulier chez les femmes rurales. Ils traduisent l'impact des contraintes économiques, éducatives et technologiques sur l'accès aux équipements numériques, soulignant ainsi la nécessité de renforcer les politiques d'inclusion digitale et d'accès équitable aux technologies de l'information.

Figure 30 : Pourcentage de la population de la région de Drâa-Tafilalet possédant un ordinateur personnel (%) -RGPH 2024-



DÉFINITIONS DES CONCEPTS

Concepts et définitions utilisées dans le recensement général de la population et de l'habitat 2024

Démographie

Population légale :

Il s'agit de l'ensemble de la population résidant, à la date de référence du recensement, sur le territoire national et que l'on peut répartir en deux catégories :

- La population municipale ;
- La population comptée à part.

Population municipale :

Il s'agit de l'ensemble des individus constituants les ménages ordinaires. Il rentre dans cette catégorie l'ensemble des individus apparentés ou non, vivant d'une manière habituelle sous le même toit et ayant en commun des dépenses alimentaires, vestimentaires et autres. On y distingue les ménages sédentaires et les ménages nomades. Font partie également de la catégorie des ménages ordinaires, les personnes sans-abris ou sans domicile fixe rattachées à un district créé à cet effet.

Population comptée à part :

La population dite comptée à part est constituée de l'ensemble des personnes qui, pour des raisons de travail, de santé ou pour des besoins d'éducation et autres, sont obligées de vivre en communauté :

- Militaires, gendarmes et forces auxiliaires logés dans les casernes, quartiers, camps ou assimilés ;
- Personnes en traitement pour plus de 6 mois dans les établissements hospitaliers ;
- Détenus dans les établissements pénitentiaires ;
- Pensionnaires des maisons d'éducation surveillée ;
- Personnes recueillies dans les maisons de bienfaisance, les hospices et les asiles ;
- Elèves et étudiants internes à la date de référence du recensement dans tout établissement d'enseignement public ou privé ;
- Ouvriers logés dans les baraquements de chantiers temporaires des travaux publics et n'ayant pas d'autres domiciles habituels.

Ménage :

Un ménage est un groupe de personnes parentes ou non, vivant habituellement dans un même logement et dont les dépenses sont généralement communes (ces renseignements se rapportent à la date de référence du recensement). Une personne vivant seule est considérée comme constituant un ménage d'une personne.

Le taux d'urbanisation :

C'est la part, en pourcentage, de la population urbaine dans la population totale.

Rapport de masculinité :

Il est défini en tant que rapport des effectifs masculins aux effectifs féminins

Age moyen au premier mariage :

L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime.

Indice synthétique de fécondité :

C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Éducation

Taux de scolarisation (6 à 11 ans):

Il s'agit du rapport des enfants âgés de 6 ans à 11 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2023-2024 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Analphabétisme :

Une personne est considérée analphabète si elle est incapable de lire et d'écrire à la fois, en le comprenant, un texte simple et bref des faits, en rapport avec sa vie quotidienne.
Il y a lieu de signaler que l'analphabétisme ne concerne que la population âgée de 10 ans et plus.

Taux d'analphabétisme :

C'est le rapport entre la population analphabète âgée de 10 ans et plus et la population totale de même âge.

Activité

Population active occupée :

Est considérée comme active occupée, toute personne âgée de 7 ans et plus qui dispose d'un travail au moment du recensement.

Taux net d'activité :

Le taux net d'activité est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge.

Taux de chômage :

Le taux de chômage est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge.

Situation dans la profession principale :

C'est la situation de la personne active occupée par rapport à l'emploi qu'elle exerce au moment du recensement (ou par rapport à sa profession antérieure s'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé).

- **Indépendant :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, mais qui n'emploie aucun salarié. On distingue trois catégories d'indépendants : indépendant ayant un local, indépendant travaillant à domicile et indépendant ambulant ou sans local.

- **Associé ou partenaire :** Chaque personne exerçant son activité principale en tant que membre ou partenaire dans une coopérative ou association et que cette personne profite des bénéfices des activités comme tout autre membre.

- **Employeur :** Toute personne active occupée travaillant pour son propre compte, en exploitant sa propre entreprise ou exerçant un métier, et qui emploie au moins un salarié d'une façon permanente.

- **Salarié :** Une personne active occupée, touchant un salaire de la part d'un employeur public ou privé, en contrepartie du travail effectué. Ce salaire peut être en nature ou en espèce.

- **Aide familiale** : Une personne active occupée, travaillant dans une ou plusieurs entreprises, pour un membre de sa famille du même ménage sans percevoir de rémunération, ou tout simplement celui qui aide un membre de sa famille dans son travail. L'aide familiale vit toujours chez celui pour lequel il travaille. Une personne qui travaille pour un membre de sa Famille sans habiter avec lui dans le même ménage n'est pas une "aide familiale", mais salariée ou apprentie, selon le cas.

- **Apprentis :** Une personne active occupée, travaillant pour le compte d'un employeur dans le but d'apprendre un métier, il peut recevoir un salaire symbolique.

Habitat

Logement :

Un logement est formé par une ou plusieurs pièces destinées à l'habitation et possédant une ou plusieurs entrées directes. Est considérée directe, toute entrée donnant directement sur un couloir, un escalier, une cour, un local à usage professionnel, une voie publique, une rue, un derb, un terrain vague etc.

Statut d'occupation :

- **Propriétaire/ copropriétaire :** tout ménage qui réside dans un logement qui lui appartient ou participe à sa propriété.

- **Locataire :** tout ménage qui habite un logement dont il paie le loyer. Le mot « locataire » signifie que le logement n'appartient à aucun membre du ménage.

Taux d’occupation des logements :

Le taux d’occupation des logements, autrement appelé le nombre moyen d’individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d’habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée.

Réseau public de distribution d’eau :

Il s'agit de l'eau potable distribuée par une canalisation intérieure (robinet) par une société publique ou une collectivité locale.

Réseau public de distribution d'électricité :

Il s'agit d'électricité distribuée par un réseau d'électricité public ou une collectivité locale.

ANNEXE

Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2024
Région : Drâa-Tafilalet

Désignation		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Population municipale		293 011	306 313	599 324	515 337	528 483	1 043 820	808 348	834 796	1 643 144
Répartition de la population selon les groupes d'âges quinquennaux (Effectif)	**0-4 ans**	25 471	23 524	48 995	50 469	46 605	97 074	75 940	70 129	146 069
	5-9 ans	30 646	28 776	59 422	58 126	54 441	112 567	88 772	83 217	171 989
	10-14 ans	32 639	30 974	63 613	60 791	57 316	118 107	93 430	88 290	181 720
	15-19 ans	26 136	25 924	52 060	47 660	46 008	93 668	73 796	71 932	145 728
	20-24 ans	20 022	23 254	43 276	36 550	36 581	73 131	56 572	59 835	116 407
	25-29 ans	17 649	21 195	38 844	34 963	35 102	70 065	52 612	56 297	108 909
	30-34 ans	19 149	22 493	41 642	34 794	36 585	71 379	53 943	59 078	113 021
	35-39 ans	18 392	21 707	40 099	30 595	33 909	64 504	48 987	55 616	104 603
	40-44 ans	18 865	22 050	40 915	30 174	33 818	63 992	49 039	55 868	104 907
	45-49 ans	17 788	19 716	37 504	26 063	28 950	55 013	43 851	48 666	92 517
	50-54 ans	16 267	16 999	33 266	22 192	25 298	47 490	38 459	42 297	80 756
	55-59 ans	13 272	13 520	26 792	17 796	20 972	38 768	31 068	34 492	65 560
	60-64 ans	12 711	12 561	25 272	17 685	21 607	39 292	30 396	34 168	64 564
	65-69 ans	9 489	8 538	18 027	15 609	16 900	32 509	25 098	25 438	50 536
	70-74 ans	7 137	6 437	13 574	13 705	14 477	28 182	20 842	20 914	41 756
	75 ans ou plus	7 378	8 645	16 023	18 165	19 914	38 079	25 543	28 559	54 102
Répartition de la population selon les groupes d'âges (Effectif)	**Moins de 5 ans**	25 471	23 524	48 995	50 469	46 605	97 074	75 940	70 129	146 069
	5 à 6 ans	11 833	11 139	22 972	22 408	21 320	43 728	34 241	32 459	66 700
	7 à 12 ans	38 746	36 592	75 338	72 853	68 179	141 032	111 599	104 771	216 370
	13 à 15 ans	18 421	17 579	36 000	34 116	32 342	66 458	52 537	49 921	102 458
	16 à 18 ans	15 727	15 592	31 319	28 726	27 898	56 624	44 453	43 490	87 943
	19 à 25 ans	28 226	32 189	60 415	51 955	51 452	103 407	80 181	83 641	163 822
	26 à 29 ans	14 139	17 032	31 171	28 032	28 257	56 289	42 171	45 289	87 460
	30 ans et plus	140 448	152 666	293 114	226 778	252 430	479 208	367 226	405 096	772 322
Répartition (%) de la population selon l'enregistrement à l'état civil	**Oui**	99,7	99,6	99,7	99,5	99,4	99,5	99,6	99,5	99,5
	Non	0,3	0,3	0,3	0,4	0,6	0,5	0,4	0,5	0,4
	Non, nouveau-né	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	ND	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des jeunes célibataires selon le groupe d'âge quinquennal (%)	**15-19 ans**	99,9	96,1	98,0	99,9	94,5	97,3	99,9	95,1	97,5
	20-24 ans	97,8	66,3	80,9	97,1	56,4	76,7	97,3	60,2	78,2
	25-29 ans	79,9	32,0	53,8	76,7	26,1	51,3	77,8	28,4	52,2
Taux de célibat définitif à 55 ans (%)		4,8	9,1	7,0	3,0	6,6	5,0	3,8	7,6	5,8
Effectif des personnes âgées de 15 ans et plus qui se sont mariées pour la première fois avant 18 ans		2 388	45 006	47 394	6 055	76 785	82 840	8 443	121 791	130 234

Désignation			Urbain			Rural			Total		
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Femmes âgées de 15 ans et plus qui se sont mariées avant 18 ans	Répartition (%) selon le groupe d'âges	15-17 ans		0,2			0,3			0,3	
		18-19 ans		0,7			1,0			0,8	
		20-24 ans		3,0			4,0			3,6	
		25-29 ans		5,3			6,1			5,8	
		30-34 ans		6,3			6,4			6,4	
		35-39 ans		6,5			6,0			6,2	
		40-44 ans		8,1			7,3			7,6	
		45-49 ans		9,7			8,5			8,9	
		50-54 ans		9,4			8,7			8,9	
		55-59 ans		9,8			9,2			9,4	
		60-64 ans		11,4			11,2			11,3	
		65-69 ans		9,1			9,5			9,4	
		70-74 ans		7,8			8,5			8,3	
		75 ans et plus		12,8			13,4			13,2	
	Répartition (%) selon le niveau scolaire	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)		63,4			77,5			72,3	
		Préscolaire moderne/traditionnel		0,7			0,2			0,4	
		Primaire		21,8			16,2			18,2	
		Secondaire collégial		10,4			4,9			6,9	
		Secondaire qualifiant		3,0			1,0			1,7	
		Supérieur		0,7			0,2			0,4	
	Répartition (%) selon l'état matrimonial	Marié e		69,5			74,4			72,6	
		Divorcé e		7,8			4,8			5,9	
		Veuf ve		22,7			20,8			21,5	
Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus (%)		Total	10,2	25,8	18,3	23,5	44,3	34,1	18,6	37,4	28,3
		10-14 ans	1,1	0,9	1,0	2,9	3,1	3,0	2,3	2,3	2,3
		15-19 ans	1,0	0,8	0,9	2,9	4,2	3,6	2,3	3,0	2,6
		20-24 ans	1,5	1,8	1,6	5,5	9,8	7,7	4,1	6,7	5,4
		25-29 ans	2,6	6,2	4,6	9,1	19,9	14,5	6,9	14,7	10,9
		30-34 ans	4,6	9,3	7,2	13,6	29,2	21,6	10,4	21,6	16,3
		35-39 ans	7,4	18,0	13,2	20,6	46,0	34,0	15,7	35,1	26,0
		40-44 ans	11,1	30,7	21,6	30,4	62,2	47,2	22,9	49,8	37,2
		45-49 ans	13,0	36,3	25,2	34,0	71,7	53,8	25,4	57,4	42,2
		50-54 ans	13,5	45,9	30,0	34,8	79,3	58,5	25,8	65,8	46,8
		55-59 ans	15,6	56,4	36,2	45,7	87,2	68,1	32,8	75,2	55,1
		60 ans et plus	32,3	77,4	54,7	65,0	94,0	80,3	53,2	88,5	71,5
Répartition (%) de la population âgée de 25 ans et plus selon le niveau d'étude		Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	17,2	40,7	29,5	37,0	65,3	51,8	29,5	56,0	43,4
		Préscolaire moderne/traditionnel	0,6	0,4	0,5	0,4	0,2	0,3	0,5	0,3	0,4
		Primaire	24,0	22,4	23,2	29,0	21,6	25,1	27,1	21,9	24,4
		Secondaire collégial	21,7	14,5	17,9	18,2	6,7	12,2	19,5	9,7	14,4
		Secondaire qualifiant	16,8	10,7	13,6	6,7	2,9	4,7	10,5	5,9	8,1
		Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	19,7	11,3	15,3	8,8	3,4	6,0	12,9	6,3	9,5

Désignation			Urbain			Rural			Total		
			Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Nombre moyen d'années d'études dans l'enseignement général pour la population âgée de 25 ans et plus			8,7	5,7	7,2	5,1	2,5	3,7	6,5	3,7	5,0
Répartition (%) de la population âgée de 6 ans et plus selon le type de l'établissement de l'enseignement préscolaire		Oui établissement moderne publique	25,8	24,4	25,1	17,7	16,0	16,9	20,7	19,1	19,9
		Oui établissement moderne privée	20,9	19,9	20,4	5,1	4,7	4,9	10,9	10,3	10,6
		Oui établissement traditionnel	19,2	9,9	14,4	11,7	5,9	8,8	14,4	7,4	10,8
		Non	34,2	45,7	40,1	65,5	73,3	69,5	54,0	63,1	58,7
Usage des technologies de l'information et de la communication pour la population âgée de 5 ans et plus	Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois (%)	5-14 ans	28,0	27,5	27,8	9,8	8,2	9,0	16,1	14,9	15,5
		15 ans et plus	71,0	59,3	64,9	53,5	34,3	43,6	60,0	43,7	51,5
	Pourcentage de la population utilisant l'internet au cours des 3 derniers mois selon le niveau d'étude (%)	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	22,9	22,7	22,8	19,2	13,7	15,6	20,0	16,1	17,4
		Préscolaire moderne/traditionnel	18,2	16,0	17,2	6,0	4,5	5,3	10,8	9,0	9,9
		Primaire	38,5	40,5	39,5	29,8	24,8	27,4	32,7	30,3	31,5
		Secondaire collégial	71,4	66,9	69,4	59,9	42,6	53,3	64,2	53,3	59,8
		Secondaire qualifiant	87,6	85,5	86,6	76,6	66,6	72,1	82,4	76,9	79,9
		Supérieur	95,5	94,9	95,2	89,6	87,3	88,6	92,7	91,6	92,2
	Pourcentage de la population possédant un téléphone mobile personnel (%)		73,1	68,5	70,8	68,1	55,7	61,8	70,0	60,4	65,1
	Pourcentage de la population possédant un ordinateur personnel (%)		12,0	6,5	9,2	3,4	1,6	2,5	6,5	3,4	4,9
Taux d'activité de la population âgée de 15 ans et plus (%)		Total	63,8	13,1	37,3	62,4	5,3	32,9	63,0	8,2	34,5
		15-19 ans	10,8	2,3	6,6	17,8	2,2	10,1	15,3	2,2	8,8
		20-24 ans	47,5	19,3	32,4	54,0	9,9	31,9	51,7	13,6	32,1
		25-29 ans	83,5	25,7	51,9	82,5	12,2	47,3	82,9	17,3	49,0
		30-34 ans	92,8	19,6	53,2	90,9	7,9	48,3	91,6	12,4	50,2
		35-39 ans	94,5	17,0	52,6	92,1	5,7	46,7	93,0	10,1	48,9
		40-44 ans	94,7	14,7	51,6	91,4	5,3	45,9	92,7	9,0	48,1
		45-49 ans	93,8	14,4	52,1	90,4	5,2	45,6	91,8	9,0	48,2
		50-54 ans	87,5	12,2	49,0	86,5	4,2	42,7	86,9	7,5	45,3
		55-59 ans	74,0	10,5	41,9	77,0	3,6	37,3	75,7	6,3	39,2
		60 ans et plus	26,1	2,6	14,4	23,1	0,9	11,4	24,2	1,5	12,4
Taux de couverture médicale (%)			72,4	72,7	72,5	69,6	70,7	70,2	70,6	71,4	71,0
Taux de prévalence du handicap (%)		Total	4,0	3,7	3,9	5,4	5,3	5,3	4,9	4,7	4,8
		Moins de 15 ans	2,2	1,5	1,9	2,2	2,1	2,2	2,2	1,9	2,1
		15-59 ans	2,6	2,1	2,3	3,4	3,0	3,1	3,1	2,6	2,8
		60 ans et plus	15,0	17,5	16,2	22,4	21,9	22,1	19,7	20,4	20,1

Caractéristiques démographiques et socio-économiques des chefs de ménages										
Désignation		Urbain			Rural			Total		
		Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
Effectif		112 340	27 315	139 655	163 009	36 313	199 322	275 349	63 628	338 977
Age quinquennal (%)	10-14 ans	0,0	0,0	0,0	-	-	-	0,0	0,0	0,0
	15-19 ans	0,1	0,3	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,2	0,1
	20-24 ans	0,8	2,1	1,0	0,5	1,3	0,6	0,6	1,6	0,8
	25-29 ans	2,9	4,2	3,2	2,2	3,1	2,3	2,5	3,6	2,7
	30-34 ans	6,8	6,0	6,6	5,9	4,1	5,6	6,3	4,9	6,0
	35-39 ans	9,6	7,4	9,2	9,0	5,4	8,3	9,2	6,3	8,7
	40-44 ans	12,3	9,3	11,7	11,9	7,8	11,2	12,1	8,5	11,4
	45-49 ans	13,2	9,9	12,6	12,3	9,2	11,8	12,7	9,5	12,1
	50-54 ans	12,9	11,2	12,6	11,8	10,6	11,5	12,2	10,8	12,0
	55-59 ans	11,0	10,7	10,9	10,0	10,5	10,1	10,4	10,6	10,4
	60-64 ans	10,7	11,9	11,0	10,2	12,1	10,6	10,4	12,0	10,7
	65-69 ans	8,1	9,1	8,3	9,1	10,7	9,3	8,6	10,0	8,9
	70-74 ans	5,9	7,8	6,3	7,8	10,4	8,3	7,0	9,3	7,5
	75 ans ou plus	5,6	10,1	6,5	9,3	14,7	10,3	7,8	12,7	8,7
Etat matrimonial (%)	Célibataire	5,4	12,7	6,8	3,3	8,7	4,3	4,2	10,4	5,3
	Marié	92,3	28,7	79,8	94,8	31,3	83,2	93,8	30,2	81,8
	Divorcé	1,4	19,8	5,0	0,9	12,0	2,9	1,1	15,4	3,8
	Veuf	1,0	38,8	8,4	1,0	48,0	9,6	1,0	44,0	9,1
Taux de prévalence du handicap (%)		5,7	10,0	6,6	10,1	15,2	11,1	8,3	13,0	9,3
Niveau d'études dans l'enseignement général (%)	Taux d'analphabétisme (%)	17,3	53,2	24,6	43,8	77,5	50,3	33,0	67,2	39,8
	Aucun niveau d'études (y compris Crèche/M'sid/Kouttab)	20,5	56,1	27,7	47,5	80,0	53,8	36,5	69,9	43,1
	Préscolaire moderne/traditionnel	0,7	0,6	0,7	0,5	0,2	0,4	0,6	0,3	0,5
	Primaire	26,5	18,7	24,9	29,8	11,8	26,3	28,4	14,7	25,7
	Secondaire collégial	18,4	8,7	16,5	12,8	3,0	10,9	15,1	5,4	13,2
	Secondaire qualifiant	15,6	6,6	13,7	4,8	1,4	4,1	9,2	3,6	8,1
	Supérieur (y compris Post-secondaire non supérieur)	18,3	9,4	16,5	4,7	3,6	4,5	10,2	6,1	9,4
Taux d'activité des 15 ans et plus (%)		72,2	23,1	62,2	66,5	8,2	55,3	68,8	14,5	58,1
Taux de chômage des 15 ans et plus (%)		9,9	18,1	10,5	17,2	12,9	17,1	14,1	16,4	14,2
Statut professionnel des actifs occupés de 15 ans et plus (%)	Employeur	3,2	1,0	3,0	1,4	0,6	1,4	2,2	0,9	2,2
	Indépendant	26,4	15,7	25,6	31,5	20,4	31,2	29,2	17,3	28,7
	Salarié du secteur public	32,8	37,5	33,1	13,5	46,5	14,5	22,2	40,5	23,0
	Salarié du secteur privé	29,4	39,9	30,1	41,8	26,1	41,4	36,3	35,2	36,2
	Aide familial	0,0	-	0,0	0,0	1,1	0,1	0,0	0,4	0,1
	Apprenti	0,8	0,4	0,8	0,8	0,2	0,7	0,8	0,3	0,8
	Coopérateur/Associé	2,2	0,6	2,0	1,5	0,8	1,5	1,8	0,6	1,8
	Autre	5,3	5,0	5,2	9,3	4,3	9,2	7,5	4,8	7,4

Conditions d'habitation des ménages				
Désignation		Urbain	Rural	Total
Répartition des ménages sédentaires selon la taille (%)	Une personne	9,6	7,7	8,5
	2 personnes	12,6	10,7	11,5
	3 personnes	15,0	11,0	12,6
	4 personnes	19,8	14,4	16,6
	5 personnes et plus	43,0	56,2	50,8
Répartition des ménages sédentaires selon le type de logement (%)	Villa ou niveau de villa	1,7	0,2	0,8
	Appartement	2,7	0,3	1,3
	Maison marocaine traditionnelle	3,2	1,7	2,3
	Maison marocaine moderne	83,7	33,4	54,2
	Maison sommaire ou bidonville	0,2	0,2	0,2
	Logement en dur rural	6,6	55,6	35,4
	Logement en pisé rural	1,4	7,7	5,1
	Autres	0,6	1,0	0,8
Répartition des ménages sédentaires selon le nombre de pièces (%)	Une pièce	5,6	8,8	7,5
	2 pièces	29,6	28,4	28,9
	3 pièces	36,0	32,2	33,8
	4 pièces	15,5	18,2	17,1
	5 pièces et plus	13,2	12,3	12,7
Répartition des ménages sédentaires selon le statut d'occupation du logement (%)	Propriétaire, copropriétaire	61,7	85,4	75,6
	Accédant à la propriété	1,4	0,7	1,0
	Locataire sans hypothèque	24,7	3,0	11,9
	Locataire avec hypothèque	1,7	0,3	0,9
	Logement de fonction	2,5	1,5	1,9
	Logé gratuitement	6,8	7,7	7,3
	Autres	1,3	1,4	1,3
Répartition des ménages sédentaires habitant dans un logement non raccordé à un réseau public d'eau potable selon leur mode d'approvisionnement (%)	Fontaine, puits, matfia ou point d'eau équipé	62,0	42,0	45,1
	Vendeur d'eau potable	0,7	2,7	2,4
	Puits ou matfia non équipé	11,8	23,8	21,9
	Source, oued ou ruisseau	4,8	17,1	15,2
	Autre source	20,7	14,5	15,4
Répartition des ménages sédentaires selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)	Réseau public	87,3	6,2	39,7
	Fosse sceptique	7,8	39,2	26,2
	Puits perdu	4,0	43,8	27,3
	Dans la nature	0,5	8,3	5,1
	Autres	0,4	2,5	1,6

المملكة المغربية
Royaume du Maroc

المندوبية السامية للتخطيط
ⵜⴰⵡⵙⵙⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵜⵣⵔⴼⵜ
HAUT-COMMISSARIAT AU PLAN
المديرية الجهوية درعة – تافيلالت
Direction Régionale Drâa-Tafilalet

RECENCEMENT
إحصاء ⵙⴽⴰⵏ
2024
قيمة بلادنا سكانها

E-mail : hcp.dr.errachidia@hcp.ma
Tél : 05-35-57-42-67 / 16-86
Fax : 05-35-79-09.-63
RUE TARGA , N° 20 , CENTRE VILLE
ERRACHIDIA
B.P : 88